

BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT



TUNISIE

REVUE DE PORTEFEUILLE 2005

**DEPARTEMENT DES OPERATIONS PAYS
REGION NORD**

DECEMBRE 2005

TABLE DES MATIERES

Page

RESUME ANALYTIQUE

(iii -iv)

I. INTRODUCTION	1
1.1 Objectif et structure du rapport	1
1.2 Envergure et composition du portefeuille	1
II. REVUE DES PROJETS EN COURS D'EXECUTION	2
2.1 Aperçu des opérations en cours d'exécution.....	2
2.2 Revue des projets en cours	3
A. <i>SECTEUR AGRICOLE</i>	3
B. <i>SECTEUR FINANCIER</i>	7
C. <i>SECTEUR INDUSTRIEL</i>	14
D. <i>SECTEUR DES TRANSPORTS</i>	16
E. <i>SECTEUR DES EQUIPEMENTS COLLECTIFS</i>	22
F. <i>SECTEUR SOCIAL</i>	25
2.3 Projets âgés, projets à problème ou potentiellement à problèmes	27
2.4 Evaluation de la fréquence des missions de supervision et de leur qualité.....	27
2.5 Questions d'ordre transversal.....	28
2.6 Evaluation générale de la performance du portefeuille.....	30
2.7 Décaissements	31
III. EVALUATION DE LA CAPACITE D'EXECUTION ET DE GESTION DES PROJETS	32
3.1 Performance du Gouvernement et des agences d'exécution.....	32
3.2 Performance de la Banque	32
IV. COORDINATION DE L'AIDE AVEC LES BAILLEURS DE FONDS	33
4.1 Capacité du Gouvernement à coordonner l'aide extérieure	33
4.2 Evaluation de la capacité de la Banque à coordonner avec les autres bailleurs de fonds	33
4.3 Evaluation de la performance des autres bailleurs de fonds dans les projets cofinancés.....	33
V. REMBOURSEMENTS DES PRETS ET SOUSCRIPTION AU CAPITAL DE LA BANQUE	33
VI. INITIATIVES A PRENDRE POUR AMELIORER LA QUALITE DU PORTEFEUILLE	34
6.1 Problèmes potentiels et solutions préconisées	34
6.2 Plan d'actions pour améliorer la performance du portefeuille.....	34
6.3 Leçons à tirer pour les futurs DSP et Revue de portefeuille	35
VII. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	36
7.1 Conclusion.....	36
7.2 Recommandations générales	36
7.3 Recommandations spécifiques	37

LISTE DES ANNEXES

Annexe I	:	Résumé des opérations du Groupe de la Banque
Annexe II	:	Résumé des opérations en cours d'exécution
Annexe III	:	Evaluation globale de la performance du portefeuille
Annexe IV	:	Fiches des projets en cours d'exécution
Annexe V	:	Indicateurs de performance
Annexe VI	:	Matrice d'actions pour l'amélioration du portefeuille
Annexe VII	:	Matrice des problèmes communs du portefeuille
Annexe VIII	:	Matrice des questions transversales couvertes par le portefeuille

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	:	Répartition sectorielle des engagements de la Banque au 30 juin 2005
Tableau 2	:	Répartition sectorielle des prêts en cours d'exécution du Groupe de la Banque au 30 juin 2005
Tableau 3	:	Evaluation globale de la performance des projets en cours d'exécution
Tableau 4	:	Evaluation de la mise en œuvre des recommandations de la précédente revue de portefeuille

EQUIVALENCES MONETAIRES

(30 juillet 2005)

Unité monétaire	=	le dinar (DT)
1 UC	=	1,90519 DT
1 UC	=	1,45661 \$ E.U.
1 UC	=	1,20461 Euros

ANNEE FISCALE

Du 1er janvier au 31 décembre

SIGLES ET ABREVIATIONS

ANPE	:	Agence nationale de protection de l'environnement
AOI	:	Appel d'offres international
AON	:	Appel d'offres national
AFD	:	Agence française de développement
ATPRI	:	Assistance technique aux pays à revenus intermédiaires
BCT	:	Banque centrale de Tunisie
BAD	:	Banque africaine de développement
BDET	:	Banque de développement économique de Tunisie
BH	:	Banque de l'Habitat
BNA	:	Banque nationale agricole
BNDT	:	Banque nationale de développement touristique
BT	:	Basse tension
BTEI	:	Banque tunisienne des Emirats d'investissement
BTKD	:	Banque Tuniso-Koweïtienne de développement
CD	:	Comité de développement
CES	:	Conservation Eau - Sol
CHU	:	Centre hospitalier universitaire
CITET	:	Centre international des technologies de l'environnement de Tunis
CNE	:	Commission nationale de l'environnement
CPG	:	Compagnie des phosphates de Gafsa
CRDA	:	Commissariat régional de développement agricole
CREDIF	:	Centre de recherche, de documentation et d'information sur la femme
DAO	:	Documents d'appel d'offres
DSP	:	Document de stratégie par pays
DT	:	Dinar tunisien
FMI	:	Fonds monétaire international
FSAP	:	Financial Sector Assessment Programme
Ha	:	Hectare
LDC	:	Ligne de crédit
MEAT	:	Ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire
MT	:	Moyenne tension
PAC	:	Programme d'appui à la compétitivité
PDAI	:	Programme de développement agricole intégré
PDP	:	Plan de développement participatif
PIB	:	Produit intérieur brut
PMAN	:	Programme de mise à niveau
PNP	:	Prêt non performant
PMRI	:	Pays membres régionaux à revenu intermédiaire
SNCFT	:	Société nationale des chemins de fer tunisiens
STB	:	Société tunisienne de banque
STEG	:	Société tunisienne d'électricité et de gaz
STUSID	:	Société Tuniso-Saoudienne d'investissement et de développement
TVA	:	Taxe sur la valeur ajoutée
UC	:	Unité de compte du groupe de la banque
UE	:	Union européenne
UGP	:	Unité de gestion des projets
UNFT	:	Union nationale des femmes tunisiennes
UMA	:	Union du Maghreb arabe
UST	:	Unités socio-territoriales

Résumé analytique

1. Le présent rapport de revue de portefeuille vise à informer le Conseil d'administration de la performance du portefeuille du Groupe de la Banque en Tunisie et à recommander les mesures nécessaires pour en améliorer la qualité. Il est basé sur les informations recueillies au cours des différentes missions de supervision et de la mission pluridisciplinaire de revue de portefeuille effectuée en avril 2005.
2. En 38 ans de coopération avec la Tunisie, le Groupe de la Banque a financé 90 opérations, dont 72 sont achevées, 17 en cours d'exécution et 1 annulée. Ces opérations comprennent: 48 projets, 37 lignes de crédit, dont trois en faveur du secteur privé, et 5 appuis institutionnels. Au 30 juin 2005, le montant total des engagements nets d'annulations s'élève à 3.088,98 millions d'UC. La répartition sectorielle de ces opérations met en exergue la prédominance du secteur des finances, avec 39,33% des interventions, suivi du secteur des transports (17,12%), de l'appui aux réformes (14,97%), de l'agriculture (13,12%), des équipements collectifs (7,29%), de l'industrie (4,87%) et du social (2,08%). Au 30 juin 2005, le montant total des décaissements s'élevait à 2.478,72 millions d'UC, soit un taux de décaissement de 80,24%.
3. Le portefeuille du Groupe de la Banque en Tunisie comprenait 17 projets en cours d'exécution au 30 juin 2005. Le montant total des engagements nets relatifs aux opérations en cours s'élevait à 786,45 millions d'UC. La répartition sectorielle de ces engagements était la suivante: i) Transports (39,88%); ii) Finances (34,89%); iii) Equipements collectifs (13,74%); iv) Agriculture (4,53%); v) Social (3,98%) ; et vi) Industrie (2,98%) . Il est à noter que parmi les 17 projets en cours d'exécution, 7 seront finalisés fin 2005, leur taux de décaissement étant en moyenne de plus de 80%. L'ensemble du portefeuille a été supervisé en 2004, avec un taux d'environ 2 supervisions par projet. Le montant total des décaissements, pour ces projets en cours, au 30 juin 2005, était de 388,064 millions d'UC, soit un taux de décaissement de 49,34 %.
4. Les projets de la Banque s'inscrivent dans les objectifs et priorités du X^{ème} Plan (2002-2006), qui correspond à la période sous revue, qu'il s'agisse de l'amélioration de la compétitivité dans un contexte de maîtrise des grands équilibres (lignes de crédit et infrastructures) ou du renforcement des acquis sociaux (enseignement secondaire, électrification rurale et programme de développement intégré). Par la mise en œuvre de ces projets, la Banque a dans une certaine mesure contribué aux bonnes performances enregistrées en 2003 et 2004, respectivement 5,6 et 5,8% de croissance, .
5. Le dernier rapport de revue de portefeuille de la Tunisie a été communiqué au Conseil en janvier 2003. Ce rapport avait qualifié de globalement satisfaisante la performance du portefeuille. La note attribuée de 2,41 reflétait la gestion et l'exécution satisfaisante constatée depuis 2000 par les différentes missions de supervision et de suivi.
6. Le portefeuille de la Tunisie est encore classé parmi les plus performants de la Banque. En effet, la revue des opérations d'avril 2005 indique que la performance du portefeuille est satisfaisante, avec la note de 2,53. L'examen du portefeuille, projet par projet, a permis de noter une amélioration de la performance du portefeuille au cours de 2003 et 2004. D'une part, le problème de décaissement, qui a affecté le portefeuille en 2001, portant sur la mise à la disposition des agences d'exécution des bordereaux de décaissement des prêts (LDV) est à présent résolu. La Banque met désormais à la disposition des agences d'exécution, en temps réel, toutes les informations concernant les décaissements au fur et à mesure de l'exécution des projets. D'autre part, et notamment compte tenu de la relocalisation temporaire en Tunisie de la Banque, la qualité des services a été améliorée et la Banque a mieux répondu aux attentes de la partie tunisienne.

7. Cependant, cette bonne performance ne saurait masquer quelques insuffisances relevées au cours des missions et soulevées lors de la revue. Si la relocalisation a eu un impact positif sur la mise en œuvre des projets, elle a rendu moins rigoureuse la coordination des activités de la Banque (multiplicité d'interlocuteurs, relations directes entre les chefs de projets et les agences d'exécution), notamment la programmation des missions sur le terrain. Les opportunités qu'offre la présence de la Banque sur le territoire tunisien, du fait de la relocalisation, devront être mieux exploitées. Par ailleurs, le renouvellement des équipes des agences d'exécution de certains projets fait ressortir la nécessité d'organiser des séminaires de familiarisation de ces nouvelles équipes aux règles de procédures de la Banque. Enfin, les efforts doivent être poursuivis dans la mise en vigueur des prêts où il a été constaté un léger retard, ainsi que dans la soumission des rapports d'avancement.

8. Au total, la capacité du Gouvernement à exécuter les projets financés par la Banque a été jugée satisfaisante. Néanmoins, dans un souci d'amélioration constante de la performance globale du portefeuille et de renforcement de l'impact des projets, les recommandations suivantes ont été faites aux deux parties.

La Banque

- (i) Inclure dans les nouveaux projets de la Banque une composante de préparation d'un manuel de procédures administrative, comptable et financière pour l'exécution de certaines activités jugées complexes de ces projets; (cf. §2.2.13 et §2.2.19)
- (ii) Etoffer les équipes de supervision en fonction des composantes des projets afin d'apporter, lors de ces supervisions, une assistance technique variée aux agences d'exécution des projets, particulièrement pour les projets complexes et à plusieurs composantes ; (cf. §3.1.2)
- (iii) Organiser des ateliers, sur les procédures d'acquisition, de décaissement, d'audit et sur les produits financiers de la Banque, au profit des agences d'exécution des projets et des directions centrales du ministère impliquées dans la mise en œuvre des projets financés par la Banque ; (cf. §2.6.3 et §2.7.2) et
- (iv) Examiner la possibilité d'octroyer des prêts en monnaie locale. (cf. §2.2.31 et §2.6.4)

Le Gouvernement

- (i) Soumettre régulièrement à la BAD les rapports périodiques d'avancement, ainsi que les rapports d'achèvement de tous les projets, y compris pour les programmes d'appui aux réformes ; (cf. §3.1.2)
- (ii) Tenir informée la BAD des résultats de l'étude qui est en cours sur l'évaluation du mécanisme de couverture du risque de change. (cf. §2.6.4)

I. INTRODUCTION

1.1 Objectif et structure du rapport

1.1.1 Le dernier rapport de revue de portefeuille de la Banque en Tunisie (réf. ADB/BD/WP/2003/02) a conclu que la performance du portefeuille de la Banque dans ce pays était globalement satisfaisante, avec la note moyenne de 2,41. Le présent rapport vise à informer le Conseil de l'état d'exécution des opérations en cours financées par la Banque en Tunisie et à formuler les recommandations nécessaires à l'amélioration de la qualité et de la performance globale du portefeuille. Il a été réalisé sur la base des résultats de la mission de revue du portefeuille de la Banque effectuée en Tunisie du 4 au 16 avril 2005 et des différents rapports de supervision. Au cours de cet exercice, chaque opération a fait l'objet d'un examen approfondi, en vue d'identifier les principaux problèmes et contraintes rencontrés dans sa mise en œuvre et proposer un plan d'actions, avec un calendrier de réalisation pour les résoudre.

1.1.2 Outre la présente introduction, le rapport s'articule autour de six chapitres, à savoir, (ii) la revue des projets en cours d'exécution; (iii) l'évaluation de la capacité de gestion et d'exécution des projets; (iv) la coordination avec les autres bailleurs de fonds; (v) la situation de remboursement des prêts et de contribution au capital de la Banque; (vi) les initiatives à prendre pour améliorer la qualité du portefeuille; et enfin (vii) les conclusions et recommandations.

1.2 Envergure et composition du portefeuille

1.2.1 En 38 ans de coopération avec la Tunisie, le Groupe de la Banque a approuvé 90 opérations, dont 72 sont achevées, 17 en cours d'exécution, et 1 annulée, pour un montant total de 3.429,31 millions d'UC. Ces interventions comprennent 87 opérations en faveur du secteur public et 3 en faveur du secteur privé, dont 37 lignes de crédits (trois pour le secteur privé), 5 programmes d'ajustement structurel et sectoriel et 48 projets. Au 30 juin 2005, le montant des décaissements s'élevait à 2.478,72 millions d'UC, soit un taux de décaissement de 80,24%.

Tableau 1
Répartition sectorielle des engagements de la Banque au 30 juin 2005
(en millions d'UC)

Secteurs	Nombre	Montant		% du Total	Décaissements	
		Total	Net		Montants	En %
Finance	34	1.348,89	1.170,89	39,33	1.030,43	46,60
Industrie	3	167,14	164,23	4,87	162,97	99,23
Agriculture	16	449,90	441,20	13,12	284,37	64,45
Multisecteurs	5	513,38	453,92	14,97	453,92	100,00
Transports	13	587,25	556,34	17,12	259,27	46,60
Equipements collectifs	12	249,99	163,91	7,29	186,03	81,61
Social	4	71,06	67,98	2,08	60,1	76,71
Secteur Privé	3	41,70	41,70	1,21	41,70	100,00
TOTAL	90	3.429,31	3.088,98	100,00	2.478,72	80,24

1.2.2 Au 30 juin 2005, le montant total des engagements nets de la Banque s'élève à 3.088,98 millions d'UC, dont 3.047,518 millions d'UC (98,56%) en faveur du secteur public et 41,462 millions d'UC (1,34%) en faveur du secteur privé. La répartition sectorielle des financements octroyés indique que le secteur des finances a été prédominant en bénéficiant de 39,33% de l'enveloppe globale des prêts. Sur les 37 lignes de crédit, 31 sont achevées, une annulée et 5 sont en cours d'exécution. Le secteur des transports vient en seconde position, avec 17,12% du total. Sur les 13 opérations approuvées, 9 sont achevées, et 4 sont en cours d'exécution. L'appui aux réformes structurelles et sectorielles, avec 14,97% du total, est le troisième secteur en termes de

financement. Toutes les opérations (5) d'appui aux réformes sont achevées¹. Vient ensuite le secteur de l'agriculture, avec 13,12% du total. Sur 16 opérations approuvées, 12 sont achevées, et 4 sont en cours, dont une étude. Le secteur des équipements collectifs représente 7,29% de l'enveloppe totale. Il comprend 12 projets, dont 11 achevés et un en cours d'exécution. Le secteur de l'industrie compte pour 4,87% du total, avec une opération en cours d'exécution, les deux autres étant achevées². Enfin, pour ce qui est du secteur social, qui représente 2,08% du portefeuille, l'éducation a bénéficié de deux projets, dont un encore en cours d'exécution³, et la santé, deux projets qui sont achevés.

II. REVUE DES PROJETS EN COURS D'EXECUTION

2.1 Aperçu des opérations en cours d'exécution

2.1.1 Le portefeuille de la Banque en Tunisie comprend 17 opérations en cours d'exécution dont 4 pour l'agriculture, 5 pour les finances, 4 pour les transports, 2 pour les équipements collectifs, 1 pour l'éducation et 1 pour l'industrie. Le montant total des approbations, pour ces 17 opérations en cours d'exécution, est de 798,86 millions d'UC. L'ensemble des projets en cours d'exécution a été approuvé sur la période 1998-2004, dont 4 entre 2003 et 2004, reflétant ainsi la vitalité du portefeuille et le jeune âge des projets en cours (3,6 ans en moyenne).

2.1.2 Le montant total des décaissements s'élève à 388,064 millions d'UC, ce qui représente un taux de décaissement de 49,34%. Ce niveau moyen de décaissements s'explique en grande partie par le fait que 25% du portefeuille actif (soit 4 projets) a été approuvé entre 2003 et 2005⁴, 50% (9 projets) a été approuvé entre 2000 et 2003 et 25% (4 projets) avant 2000. L'ensemble du portefeuille a été supervisé en 2004, avec un taux de 2 supervisions par projet.

Tableau 2
Répartition sectorielle des prêts en cours d'exécution du Groupe de la Banque au 30 juin 2005
(en millions d'UC)

SECTEURS	Nombre d'opérations	Montant		% du Total	Décaissements	
		Total	Net		Montants	%
FINANCE	5	274,43	274,43	34,89	165,87	60,44
INDUSTRIE	1	23,50	23,50	2,98	22,24	94,60
AGRICULTURE	4	35,56	35,56	4,53	11,46	32,93
TRANSPORTS	4	326,06	313,65	39,88	53,99	17,21
EQUIPEMENTS COLLECTIFS	2	108,02	108,02	13,74	51,72	47,88
SOCIAL	1	31,30	31,30	3,98	25,70	82,09
TOTAL	17	798,86	786,45	100,00	388,064	49,34

¹ Au 28 septembre 2005, un prêt en faveur d'une nouvelle opération d'appui aux réformes, le troisième programme d'appui à la compétitivité (PAC III) a été signé pour un montant de 117 millions d'euros (100 millions d'UC).

² Au 28 septembre 2005, un prêt en faveur du projet de renforcement des capacités de la CPG en matière de protection de l'environnement et d'extraction minière de phosphates a été signé pour un montant de 50,092 millions de dollars E.U (34,313 millions d'UC).

³ Au 23 novembre 2005, un prêt en faveur d'un nouveau projet appui au secteur de l'éducation (PAESII) a été signé pour un montant de 50 millions d'UC.

⁴ Sur les 17 projets en cours d'exécution, 2 ont été approuvés en 1998, 2 en 1999, 5 en 2000, 2 en 2001, 2 en 2002, 3 en 2003 et 1 en 2004

2.1.3 La répartition sectorielle du portefeuille actif montre le poids prédominant des secteurs des transports (39,88%) et des finances (34,89%), qui représentent 75% du portefeuille. Viennent ensuite les secteurs des équipements collectifs (13,74%), de l'agriculture (4,53%), du social (3,98%) et des industries (2,98%). Le portefeuille actif se caractérise donc par sa sélectivité, deux secteurs prépondérants, à savoir les transports et les finances et le jeune âge de ses projets (sans compter les trois projets qui ont été approuvés depuis). Par ailleurs, toutes les opérations en cours s'inscrivent dans la stratégie retenue par le DSP, qui visait à apporter un soutien accru au gouvernement dans la réalisation des objectifs du X^{ème} plan quinquennal (2002-2006).

2.2 Revue des projets en cours

2.2.1 Après la présentation globale de l'ensemble du portefeuille actif, les sections suivantes seront consacrées à l'analyse détaillée par secteur de la performance de chaque projet en cours d'exécution.

A. SECTEUR AGRICOLE

2.2.2 Sur la période 2000-2005, le secteur agricole représente en moyenne 12,31% du PIB, avec un taux de croissance annuel moyen de 2,27% et une contribution à la croissance de 0,21%. Cette évolution moyenne masque les grandes disparités enregistrées au cours de la période, avec des taux de croissance négatifs du secteur agricole de 2000 à 2002, et des taux positifs les années suivantes. L'année 2002 a été marquée par une forte sécheresse, entraînant une importante contraction du secteur agricole de -11%, et ainsi une contribution négative du secteur (-1,37) à la croissance globale. Par contre, en 2003, le secteur enregistre une hausse de 21%, contribuant à hauteur de 2,29% à la croissance économique, qui s'est établit à 5,6%. La politique soutenue d'incitation à l'investissement privé dans le secteur agricole a permis, pour la première fois, d'enregistrer un niveau d'investissement privé supérieur à celui des investissements publics (51% pour le premier contre 49% pour le second).

2.2.3 Depuis le début de ses opérations, la Banque a financé 16 projets en agriculture, dont 4 sont en cours d'exécution, à savoir trois programmes de développement agricole intégré, PDAI, dans trois régions différentes, et une étude (préparation du PDAI de Kairouan). Cette dernière est financée à travers un don de 75.160 UC de l'ATPRI. Trois consultants individuels devraient être recrutés pour la réalisation de cette étude. La Banque a déjà approuvé le recrutement de deux consultants, et le processus de recrutement du troisième est en cours. Cette étude, qui sera achevée à la fin du troisième trimestre 2005 servira de base à l'élaboration du PDAI de Kairouan, dont l'évaluation est programmée en novembre 2005.

A.1 PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE INTEGRE (PDAI) DE GABES

<u>Montant du prêt BAD</u> : 11,53 millions d'UC	<u>Source</u> : BAD : 11,53 millions d'UC Gvt et bénéf : 5,47 millions d'UC	<u>Montant BAD décaissé</u> : 3,917 d'UC (34%) <u>Solde</u> : 7,609 millions d'UC (66%)
<u>Date d'approbation</u> : 08/11/2000	<u>Date de signature</u> : 28/02/2001	<u>Date d'entrée en vigueur</u> : 13/06/01
<u>Date limite dern. Déc</u> : 31/12/2006	<u>Organe d'exécution</u> : C.R.D.A (commissariat Régional de Développement Agricole) de Gabès	
<u>Audit des comptes</u> : 2001, 2002, 2003 et 2004 reçus	<u>Rapports d'avancement</u> : régulièrement transmis à la Banque suivant une cadence trimestrielle	<u>Date dernière supervision</u> : 6-14 avril 2005
<u>Objectif et description</u> : L'objectif sectoriel est la lutte contre la pauvreté et la réduction des déséquilibres régionaux. L'objectif spécifique du projet est d'augmenter, de façon durable, la production et les revenus des agriculteurs des zones concernées, contribuant ainsi à l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires. Les composantes du projet sont les suivantes : (i) Travaux d'aménagement ; (ii) Mise en valeur agropastorale ; (iii) Appui aux organisations du monde rural et (iv) Unité de gestion du Projet.		

2.2.4 Conformité aux conditions du prêt. Le prêt a été mis en vigueur à peine quatre (04) mois après sa signature. Les cinq conditions préalables au premier décaissement ont toutes été remplies.

2.2.5 Performance en matière d'acquisition. Les dossiers-type de la Banque ont été utilisés pour la préparation des DAO et des lettres d'invitation qui ont été lancées ou vont être lancées dans le cadre des composantes des projets. Les rapports de dépouillement qui ont été soumis à l'approbation de la Banque ont, pour la plupart, été approuvés. En conclusion, les acquisitions dans le cadre du PDAI de Gabès, ont été faites conformément aux règles de procédures de la Banque.

2.2.6 Performance financière. Tous les intervenants dans le projet honorent régulièrement leurs engagements; les ressources disponibles couvrent les besoins restants du projet. Le montant engagé sur le prêt à la fin du premier semestre 2005 est de 15,5 millions de DT (soit environ 66% du montant du prêt en équivalent Dinars). Le taux de décaissement est quant à lui de 34%. Une mission de revue à mi-parcours du projet, effectuée du 06 au 14 avril 2005 a examiné la possibilité de renforcer certaines composantes, à la demande des populations bénéficiaires. De plus, pour accélérer le décaissement, il a été décidé d'accroître la part financée par la BAD de 70 à 90 % pour le financement des marchés de travaux.

2.2.7 Performance des activités et réalisation du projet. Le PDAI de Gabès s'exécute de manière satisfaisante. Le programme des réalisations physiques de l'année 2004 est achevé et celui de 2005 est déjà à un stade avancé d'exécution. Les travaux de CES (Conservation Eau – Sol) ont connu un grand succès et les réalisations déjà effectuées ont dépassé les prévisions. Les travaux réalisés sont de bonne qualité. Cependant les travaux de consolidation des actions de CES, de lutte contre l'ensablement et de reboisement, n'ont pas connu le même succès, suite à un déficit d'approche participative, dû au nombre insuffisant d'animateurs. Certaines actions du projet auront besoin d'être consolidées, soit dans le cadre d'une deuxième phase, soit dans le cadre d'un autre projet ou encore par une prise en charge par le CRDA dans le cadre de son budget. C'est le cas notamment pour les périmètres à créer autour des derniers forages qui seront réalisés.

2.2.8 Impact sur le développement. Le projet comporte un certain nombre d'actions qui touchent l'économie agricole de la région. La répartition des actions sur le plan régional a été élaborée en concertation avec les populations cibles, à travers les plans de développement participatifs (PDP) dont la réalisation a été faite dans le cadre de contrats programmes. A ce jour, 74 Comités de développement (CD) ont été créés par des Unités Socio-territoriales (UST). Sur les 74 UST identifiées par le projet, 70 PDP ont été préparés et 64 contrats signés entre le projet et les CD pour la mise en œuvre de ces PDP au profit de 8.135 familles. Par ailleurs, le projet a contribué à fournir des emplois aux populations de la région à travers les journées de travail consécutives à l'exécution des travaux de CES et de lutte contre l'ensablement.

2.2.9 Evaluation globale de la performance. L'exécution du projet se déroule d'une façon satisfaisante. La performance globale, évaluée sur la base des indicateurs suivants, est jugée satisfaisante.

Indicateurs	Respect des conditions	Acquisition des biens et services	Performance financière	Activités et réalisations	Impact sur le développement	Evaluation globale
Note	2,5	2,5	2,7	2,5	2,3	2,5

A.2 PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE INTEGRE (PDAI) DE GAFSA

<u>Montant du prêt BAD</u> : 11,95 millions d'UC	<u>Source</u> : BAD : 11,95 millions d'UC Gvt et bénéf. : 6,28 millions d'UC	<u>Montant BAD décaissé</u> : 4,30 d'UC (36%) <u>Solde</u> : 7,65 millions d'UC (64%)
<u>Date d'approbation</u> : 08/11/2000	<u>Date de signature</u> : 28/02/2001	<u>Date d'entrée en vigueur</u> 13/06/01
<u>Date limite dern. Déc</u> : 31/12/2006	<u>Organe d'exécution</u> : C.R.D.A (commissariat Régional de Développement Agricole) de Gabès	
<u>Audit des comptes</u> : 2001, 2002, 2003 et 2004 reçus	<u>Rapports d'avancement</u> : régulièrement transmis à la Banque suivant une cadence trimestrielle	<u>Date dernière supervision</u> : 15-23 février 2005
<u>Objectif et description</u> : L'objectif sectoriel est la lutte contre la pauvreté et la réduction des déséquilibres régionaux. L'objectif spécifique du projet est d'augmenter, de façon durable, la production et les revenus des agriculteurs des zones concernées, contribuant ainsi à l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires. Les composantes du projet sont les suivantes : (i) Travaux d'aménagement ; (ii) Mise en valeur agropastorale ; (iii) Appui aux organisations du monde rural et (iv) Unité de gestion du Projet.		

2.2.10 Conformité aux conditions du prêt. Le prêt a été mis en vigueur à peine quatre (04) mois après sa signature. Les quatre conditions préalables au premier décaissement ont toutes été remplies.

2.2.11 Performance en matière d'acquisition. Les dossiers-type de la Banque ont été utilisés pour la préparation des DAO et des lettres d'invitation qui ont été lancées ou vont être lancées dans le cadre des composantes des projets. Les rapports de dépouillement qui ont été soumis à l'approbation de la Banque ont, pour la plupart, été approuvés. Toutes les acquisitions ont été faites conformément aux règles de procédures de la Banque.

2.2.12 Performance financière. Tous les intervenants dans le projet honorent régulièrement leurs engagements et les ressources disponibles couvrent les besoins restants du projet. Le montant total des contrats signés à ce jour se chiffre à 23,042 millions de DT dont 14, 441 DT sur le prêt, soit un taux d'engagement d'environ 60% du montant initial du prêt. Le montant total décaissé est quant à lui de 6 millions d'euros (4,30 millions d'UC), soit un taux de décaissement de 36%. Une mission de revue à mi-parcours du projet, effectuée du 15 au 23 avril 2005 a examiné la possibilité de renforcer certaines composantes, à la demande des populations bénéficiaires. De plus, pour accélérer le décaissement, il a été décidé d'accroître la part financée par la BAD de 70 à 90 % pour le financement des marchés de travaux.

2.2.13 Performances des activités et réalisations du projet. L'avancement du Projet, dans l'ensemble, est acceptable et les travaux réalisés sont de bonne qualité. Toutes les composantes ont été mises en œuvre de manière satisfaisante avec, toutefois, une efficacité différente d'une composante à une autre. La composante «Organisation du monde rural », en particulier, a connu des difficultés de démarrage dues, essentiellement, à un problème de conception. En effet, le rapport d'évaluation et le manuel de mise en œuvre, malgré des références explicites sur l'adoption d'une approche participative, ne disent pas comment une telle approche devrait être mise en pratique sur le terrain. Or, l'équipe du Projet avait besoin d'une orientation méthodologique et d'une assistance au départ pour mettre en œuvre l'approche participative annoncée dans les documents du Projet.

2.2.14 Impact sur le développement. Le Projet a permis d'asseoir les bases physiques du développement de la zone d'intervention grâce aux investissements importants qui ont été réalisés pour la conservation des eaux et des sols, la mobilisation de l'eau et le développement agricole et pastoral. Une dynamique de concertation et d'implication des bénéficiaires dans la gestion de leurs ressources naturelles a également été initiée. Ces acquis devront être consolidés durant le reste de la vie du Projet par l'accélération des interventions des équipes d'animation au niveau des UST, par l'élargissement du programme de formation à l'approche participative

aux cadres de l'UGP et des arrondissements et par un réajustement des activités du Projet en faveur des actions jugées prioritaires par les bénéficiaires.

2.2.15 Evaluation globale de la performance. L'exécution du projet se déroule d'une façon satisfaisante. La performance globale, évaluée sur la base des indicateurs suivants, est jugée satisfaisante.

Indicateur	Conditions du prêt	Acquisition des biens et services	Performance financière	Activités et réalisations	Impact sur le développement	Evaluation globale
Note	2,5	2,5	2,7	2,5	2,7	2,6

A.3 PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE INTEGRE (PDAI) DE KASSERINE

<u>Montant du prêt BAD</u> : 11,33 millions d'UC	<u>Source</u> : BAD : 11,33 millions d'UC Gvt et bénéf : 5,869 millions d'UC	<u>Montant BAD décaissé</u> : 3,248 d'UC (29%) <u>Solde</u> : 7,771 millions d'UC (71%)
<u>Date d'approbation</u> : 08/11/2000	<u>Date de signature</u> : 28/02/2001	<u>Date entrée vigueur</u> : 13/06/01
<u>Date limite dem. Déc</u> : 31/12/2006	<u>Organe d'exécution</u> : C.R.D.A (commissariat Régional de Développement Agricole) de Gabès	
<u>Audit des comptes</u> : 2001, 2002, 2003 et 2004 reçus	<u>Rapports d'avancement</u> : régulièrement transmis à la Banque suivant une cadence trimestrielle	<u>Date dernière supervision</u> : 7-11 mars 2005
<u>Objectif et description</u> : L'objectif sectoriel à est la lutte contre la pauvreté et la réduction des déséquilibres régionaux. L'objectif spécifique du projet est d'augmenter, de façon durable, la production et les revenus des agriculteurs des zones concernées, contribuant ainsi à l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires. Les composantes du projet sont les suivantes : (i)Travaux d'aménagement ; (ii) Mise en valeur agropastorale ; (iii) Appui aux organisations du monde rural et (iv) Unité de gestion du Projet.		

2.2.16 Conformité aux conditions du prêt. Le prêt a été mis en vigueur quatre (04) mois après sa signature. Les quatre conditions préalables au premier décaissement ont toutes été remplies.

2.2.17 Performance en matière d'acquisition. Les dossiers-type de la Banque ont été utilisés pour la préparation des DAO et des lettres d'invitation qui ont été lancées ou vont être lancées dans le cadre des composantes des projets. Les rapports de dépouillement qui ont été soumis à l'approbation de la Banque ont, pour la plupart, été approuvés. Toutes les acquisitions ont été faites conformément aux règles de procédures de la Banque.

2.2.18 Performances financières. Tous les intervenants dans le projet honorent régulièrement leurs engagements et les ressources disponibles couvrent les besoins restants du projet. Le montant des engagements sur le prêt à la fin du premier semestre 2005 est de 12.406 millions DT, soit un taux d'engagement d'environ 51% du montant du prêt. Le taux de décaissement est quant à lui de 29%. Une mission de revue à mi-parcours du projet, effectuée du 06 au 14 avril 2005 a examiné la possibilité de renforcer certaines composantes, à la demande des populations bénéficiaires. De plus, pour accélérer le décaissement, il a été décidé d'accroître la part financée par la BAD de 70 à 90 % pour le financement des marchés de travaux.

2.2.19 Performances des activités et réalisation du projet. L'avancement du Projet est dans l'ensemble acceptable et les travaux de CES et la plantation d'arbres fruitiers en sec sont très avancés par rapport à la programmation initiale du Projet. Les autres activités, particulièrement celles liées à la composante « Organisation du monde rural » ont connu des retards d'exécution dus au recrutement tardif des animateurs de l'UGP et à un problème de conception au départ du Projet. En effet, le rapport d'évaluation et le manuel de mise en œuvre, malgré des références explicites sur l'adoption d'une approche participative, ne disent pas comment une telle approche devrait être mise en pratique sur le terrain. Or, l'équipe du Projet avait besoin d'une orientation méthodologique et d'une assistance au départ pour mettre en œuvre l'approche participative annoncée dans les documents du Projet.

2.2.20 Impact sur le développement. Le Projet a bénéficié à une population estimée à environ 18.400 personnes, répartis comme suit par type d'activité : 7.310 pour l'action de plantation arboricole en sec, 5.000 pour les travaux de conservation des eaux et des sols, 3.000 pour les appuis en termes de vulgarisation et d'animation, 670 pour le remembrement foncier, 175 pour les actions d'élevage et 237 pour les périmètres irrigués à exploitation individuelle ou collective. Le taux d'occupation des sols dans la zone du Projet est passé de 68% en situation sans Projet, à 75% en situation avec Projet, soit une augmentation de 7% des superficies mises en valeur. Cette augmentation s'explique par les efforts entrepris par le Projet en termes de création de nouvelles plantations arboricoles en sec. Des améliorations des rendements des cultures en sec sont également signalées par les bénéficiaires dans les zones où des travaux de CES ont été réalisés. L'impact sur le revenu des bénéficiaires a été évalué dans le cadre d'une enquête réalisée par le CNE. Une amélioration de 700 DT, représentant une augmentation de 9% du revenu, a été enregistrée chez les éleveurs ayant acquis des génisses pleines. Les agriculteurs qui ont eu accès à un matériel d'irrigation au goutte à goutte ont amélioré leur revenu de plus de 1.000 DT par Ha (15% du revenu avant projet). Les revenus enregistrés chez les bénéficiaires des micro-projets varient entre 675 et 2.250 DT par micro-projet. Les Petites et Moyennes Entreprise (PME) impliquées dans le Projet sont au nombre de 27. Les travaux entrepris par ces entreprises ont dynamisé le marché de l'emploi dans la zone du Projet. Il est estimé que ces travaux ont permis de créer environ 740.000 journées de travail.

2.2.21 Evaluation globale de la performance. L'exécution du projet se déroule d'une façon satisfaisante. La performance globale, évaluée sur la base des indicateurs suivants, est jugée satisfaisante.

Indicateur	Conditions du prêt	Acquisition des biens et services	Performance financière	Activités et réalisations	Impact sur le développement	Evaluation globale
Note	2,5	2,5	2,7	2,5	2,7	2,6

B. SECTEUR FINANCIER

2.2.22 Le renforcement du secteur financier tunisien est un axe important pour la réalisation des objectifs du gouvernement en matière de croissance et d'investissement privé. La Banque a soutenu, à travers le PACI et le PACII la poursuite des efforts visant ce renforcement. Le PACIII qui a été signé le 28 septembre 2005 et concerne la période 2005-2006 servira à appuyer (a) la poursuite de l'assainissement du bilan des banques à travers un provisionnement accru des créances compromises du secteur bancaire, (b) la poursuite de l'assainissement du secteur des assurances et le renforcement de l'autonomie de son organe de contrôle, le CGA, et (c) l'amélioration de la qualité et de la disponibilité de l'information financière, notamment par l'adoption et la mise en œuvre de la loi sur la sécurité financière.

2.2.23 La stabilité du secteur bancaire tunisien a été confirmée par les résultats de la revue (FSAP) conduite par la Banque mondiale et le FMI en 2002. Cette stabilité s'est améliorée au fil des ans depuis la fin des années 90, en raison de l'attention particulière que lui ont accordée les autorités monétaires et notamment la Banque centrale (BCT), mais aussi à la suite des actions soutenues par les deux précédents programme d'appui à la compétitivité, supportés par la Banque, qui ont permis entre autres (i) la restructuration du portefeuille des banques lié à la dette des entreprises publiques, (ii) le renforcement des normes et des contrôles prudentiels et une supervision plus stricte. Toutefois, dans l'ensemble du secteur bancaire, le niveau des prêts non performants (PNP) a continué d'augmenter et reste élevé, représentant 22% du total des créances fin 2003. Ces développements témoignent de la conjoncture difficile qu'ont connu certains secteurs économiques, tel le tourisme, mais aussi des pressions de compétitivité que la

Tunisie affronte dans le cadre d'une ouverture croissante de son économie. Ces prêts non générateurs de revenus pour les banques qui les détiennent augmentent le coût de l'intermédiation financière et constituent des passifs potentiels pour l'Etat.

2.2.24 C'est dans ce contexte de transformation du secteur bancaire tunisien que la banque à travers ses lignes de crédit, a soutenu les efforts d'établissements bancaires choisis en vue de répondre de manière adéquate à la demande de financement du secteur privé. Ainsi, la Banque a financé 37 lignes de crédit, dont 31 sont achevées, une annulée et 5 en cours d'exécution. Les projets achevés ont été bien exécutés et ont eu un impact très positif sur le développement du pays et sur le développement touristique en particulier.

B.1 QUATRIEME LIGNE DE CREDIT A LA BANQUE NATIONALE AGRICOLE (BNA)

Montant du prêt BAD : 160 millions d'Euros, soit 113,404 millions d'UC	Source : BAD : 113,404 millions d'UC	Montant BAD décaissé : 67,563 millions d'UC (59.58%) Solde : 45,841 millions d'UC (40,42%)
Date d'approbation : 28/06/2001	Date de signature : 15/01/2002	Date d'entrée en vigueur : 06/05/02
Date limite dern. Déc : 31/12/2005	Organe d'exécution : BNA (Banque Nationale Agricole)	
Audit des comptes : 2001, 2002, 2003/2004 en cours	Rapports d'avancement : régulièrement transmis à la Banque suivant une cadence trimestrielle	Date dernière supervision : 23 au 29 mars 2005
<p><u>Objectif et description</u> : L'objectif spécifique de la ligne de crédit est de contribuer au développement de la production, à l'amélioration de la compétitivité et à la modernisation des PME/PMI dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie manufacturière, du tourisme et de l'habitat. Dans ce cadre, la quatrième ligne de crédit à la BNA finance des projets au profit de promoteurs privés dans les secteurs de l'agriculture, l'agro-industrie, l'agroalimentaire, l'industrie, le tourisme et l'habitat. Une partie de la ligne de crédit cofinance le Schéma directeur du système d'information de la BNA.</p>		

2.2.25 Conformité aux conditions du prêt. Le prêt a été mis en vigueur à peine quatre (04) mois après sa signature. Les conditions préalables au premier décaissement au nombre de trois ont été toutes remplies.

2.2.26 Performance en matière d'acquisition. Etant donné la nature spécifique du projet, les acquisitions sont faites suivant la pratique commerciale en vigueur en Tunisie. La BNA s'est assurée que les critères de choix effectués sur une liste restreinte sont conformes aux règles et procédures de la Banque surtout au niveau de l'éligibilité des fournisseurs de l'origine des biens aux pays membres de la Banque. Les acquisitions s'effectuent de manière très satisfaisante.

2.2.27 Performances financières. En ce qui concerne le décaissement, le cumul décaissé se situe à 67,563 millions d'UC, soit 59,58% du montant du prêt. Ce taux, atteint trois ans après la mise en vigueur de la ligne de crédit (LDC) reste en deçà des prévisions, dans la mesure où la totalité du prêt doit être décaissée au 31/12/2005. Ceci s'explique par la dépréciation de plus de 23% du dinar par rapport à l'Euro, qui a permis une augmentation du volume de financement en dinars avec des gains substantiels en Euro. Par ailleurs, le prêt BAD a permis la mobilisation de ressources estimées à 720 millions de DT, soit environ 307 millions d'UC, correspondant au coût total des investissements. La participation de la BAD, estimée à 157,944 millions DT, soit environ 111 millions d'Euros, ne couvre que 22% du total d'investissement. Les 88% restants ont été pris en charge par les promoteurs (dont la participation s'élève à hauteur de 30%) et les autres banques de la place, notamment pour les sous projets du secteur du tourisme.

2.2.28 Performances des activités et réalisation du projet. Les ressources de la ligne de crédit ont été orientées essentiellement sur la promotion du secteur privé, à travers le financement des sous-projets des secteurs de l'agriculture, de l'agro-industrie, de l'agroalimentaire, de l'industrie et du tourisme ainsi qu'avec le financement des PME /PMI du secteur du bâtiment et

du génie civil. A ce jour, la BNA a imputé sur la ligne de crédit, 2.814 sous-projets pour un volume d'investissement d'environ 720 millions de DT. L'agriculture, avec 2.696 sous-projets, constitués essentiellement de petites et moyennes exploitations, soit 96% du total des projets, ne représente que 30 % du volume d'engagement, tandis que les secteurs du tourisme et de l'industrie ont absorbé respectivement 31% et 23,5% du financement et ce, conformément à la politique de diversification des activités, mise en oeuvre ces dernières années par la BNA. En outre, la Banque a donné son accord, en octobre 2004, pour l'élargissement de la ligne de crédit aux promoteurs privés intervenant dans les secteurs sociaux.

2.2.29 Impact sur le développement. Le programme de crédit de la BNA, financé en partie sur la ligne de crédit BAD, permet de moderniser les moyens de production de l'agriculture, de l'agro-industrie, de l'industrie et du tourisme. Ceci a déjà permis la création d'emplois nouveaux dans les différents secteurs d'inventions. Par ailleurs, dans le domaine de l'agroalimentaire, l'agro-industrie et l'industrie, les ressources de la ligne de crédit ont permis de relancer certaines productions telles que le conditionnement, l'emballage et les produits agroalimentaires. La BNA est l'une des rares banques qui financent le secteur agricole et en particulier les petits agriculteurs. Avec ses 141 agences et ses 16 directions régionales, elle offre un service de crédit de proximité unique en son genre dans le pays à un nombre important d'agriculteurs repartis dans toutes les régions du pays. De ce point de vue, la BNA contribue de manière significative à la lutte contre la pauvreté en milieu rural en mettant à la disposition des agriculteurs des ressources pour le financement de leurs activités.

2.2.30 Evaluation globale de la performance. L'exécution du projet se déroule d'une façon satisfaisante. La performance globale, évaluée sur la base des indicateurs suivants, est jugée satisfaisante.

Indicateur	Conditions du prêt	Acquisition des biens et services	Performance financière	Activités et réalisations	Impact sur le développement	Evaluation globale
Note	2,5	3,0	2,7	2,7	3	2,8

B.2 LIGNE DE CREDIT A LA BANQUE DE L'HABITAT

<u>Montant du prêt</u> : Euros 28,5 millions , soit 24,345 millions UC	<u>Sources</u> : BAD : Euros 28,5 millions	<u>Montant décaissé</u> : 26,3 millions EUR (92,28%)
<u>Date d'approbation</u> : 28/02/02	<u>Date de signature</u> : 14/03/02	<u>Date de mise en vigueur</u> : 27/08/02
<u>Date dernier décaissement</u> : 31/12/05	<u>Organe d'exécution</u> : Banque de l'Habitat	
<u>Audit des comptes</u> : :rapports d'audit 2003 et 2004 reçus	<u>Rapports d'avancement</u> : rapport d'avancement fin 2002, 2003 et 2004.	<u>Date dernière supervision</u> : mars 2005
<u>Objectif et description</u> : La ligne de crédit a pour objet de contribuer à financer la création, l'extension ou la rénovation de sous projets, principalement dans les secteurs du tourisme et de l'industrie et des services, de conforter les ressources longues de la BH, d'améliorer sa capacité de mobilisation des ressources longues et de gestion des risques sur l'environnement.		

2.2.31 Conformité aux conditions du prêt. L'accord de prêt a été signé deux semaines après son approbation ; son entrée en vigueur, qui était assujettie à la ratification de l'accord de garantie du prêt et à l'établissement d'une opinion juridique est intervenue 6 mois après la signature. Une autre condition de l'accord de prêt soumettait la Banque de l'Habitat à l'obligation de former les cadres de la Direction des crédits commerciaux, affectés à l'exécution de la ligne de crédit, à la gestion des risques environnementaux. La formation de 8 cadres à la gestion des risques sur l'environnement a été réalisée par un cabinet international privé.

2.2.32 Performance financière : Au 30 mars 2005, la Banque a reçu 26 demandes en faveur de sous-projets, représentant un investissement global de 238 millions de DT dans les secteurs de l'industrie, du tourisme et accessoirement dans les services. Le montant cumulé de ces demandes d'approbation se chiffre à l'équivalent de 22,63 millions d'Euros, soit 80% du montant du prêt. La ligne de crédit a été contractée à taux fixe. Le taux de sortie des ressources de la ligne de crédit qui intègre la prime de gestion du risque de change, qui s'élève à 2%, a cependant représenté un handicap pour la compétitivité des ressources mises à disposition.

2.2.33 Impact sur le développement : Les ressources de la ligne de crédit ont aidé la Banque de l'Habitat à répondre de manière appropriée à la forte demande de financement induite par la réalisation des investissements que nécessite la croissance économique du pays. Elle contribuera en particulier à la croissance des secteurs du tourisme et de l'industrie, ainsi qu'à la création d'emplois à travers l'émergence de nouvelles PME.

2.2.34 Evaluation globale de la performance La ligne de crédit à la Banque de l'Habitat de Tunisie ne souffre d'aucun problème particulier. En effet, bien que les conditions de taux ne soient pas très compétitives, la ligne de crédit entre actuellement dans sa phase d'achèvement. La performance globale est jugée satisfaisante.

Indicateurs	Conditions du prêt	Acquisition des biens et services	Performance financière	Activités et réalisations	Impact sur le développement	Evaluation globale
Note	3	N/A	2,8	2	3	2,7

B.3 QUATRIEME LIGNE DE CREDIT A LA BTKD

<u>Montant du prêt</u> : Euros 40 millions , soit 34,169 millions d'UC	<u>Sources</u> : BAD : Euros 40 millions	<u>Montant décaissé</u> : Euros 20,36millions (50,90%)
<u>Date d'approbation</u> : 13/12/00	<u>Date de signature</u> : 12/03/01	<u>Date de mise en vigueur</u> : 01/08/01
<u>Date dernier décaissement</u> :31/12/05	<u>Organe d'exécution</u> : BTKD	
<u>Audit des comptes</u> : rapports de 2001 à 2004 reçus.	<u>Rapports d'avancement</u> : Rapports d'avancement régulièrement présentés.	<u>Date dernière supervision</u> : décembre 2004
<u>Objectif et description</u> : La ligne de crédit a pour objet de contribuer à promouvoir la création, la rénovation et l'extension de PME financièrement rentables et solvables, économiquement viables et respectant les normes environnementales dans les secteurs des industries manufacturières, du tourisme et des services marchands.		

2.2.35 Conformité aux conditions du prêt. L'accord de prêt a été signé trois mois après son approbation ; son entrée en vigueur a été prononcée 6 mois plus tard, à la suite de la procédure de ratification de l'accord de garantie par la Chambre des députés. Toutes les conditions sont régulièrement respectées.

2.2.36 Performance en matière d'acquisition. Etant donné la nature spécifique du projet, les acquisitions sont faites suivant la pratique commerciale en vigueur en Tunisie. La BTKD s'est assurée que les critères de choix effectués sur une liste restreinte sont conformes aux règles et procédures de la Banque surtout au niveau de l'éligibilité des fournisseurs de l'origine des biens aux pays membres de la Banque.

2.2.37 Performances financières. Les approbations cumulées au 31 mars 2005 se chiffrent à 24,36 millions d'euros, soit un taux de 60,90% tandis que les décaissements se sont élevés à 20,86 millions d'euros, représentant 50,90% du montant du prêt. Ces taux sont inférieurs aux prévisions à l'évaluation, à cause du ralentissement de l'activité économique observé en 2002,

2003 et la timide reprise observée en 2004, de l'attitude réservée des promoteurs et de la prudence affichée par la BTKD. Ces différents éléments l'ont conduit à solliciter la prorogation de la date de clôture du prêt de deux (2) ans. Suite à l'examen de la situation de la réserve des projets selon le montant des projets approuvés et non engagés pouvant être imputés sur la ligne de crédit, conformément aux critères d'éligibilité de la Banque, la Banque a accepté de proroger la date de clôture du prêt d'un an, soit au 31 décembre 2005.

2.2.38 Performances des activités et réalisations du projet. Les ressources décaissées ont servi à la mise en œuvre de projets d'investissement dans des secteurs traditionnellement porteurs de l'économie tunisienne. Les imputations sur la ligne de crédit sont de vingt six (26) sous projets dont quinze (15) dans le secteur du tourisme et onze (11) dans l'industrie et les services. Dans le secteur du tourisme, neuf (9) unités sont des créations et six (6) unités sont des extensions ou des rénovations. Dans l'industrie et les services, quatre (4) unités sont des extensions et sept (7) unités sont des créations. Vingt (20) sous projets sont en exploitation dont onze (11) dans le tourisme et neuf (9) dans l'industrie.

2.2.39 Impact sur le développement. La ligne de crédit contribue à la promotion du secteur privé à travers la modernisation, l'amélioration de la compétitivité et l'augmentation de la production des petites et moyennes entreprises dans ces secteurs d'intervention. Le nombre actuel d'emplois créés est de 2.784.

2.2.40 Evaluation globale de la performance. La ligne de crédit rencontre des problèmes à cause du ralentissement de l'activité économique observé, en 2002, 2003 et la timide reprise observée en 2004. Le taux de décaissement reste faible. Dans le cadre des réformes du secteur financier, les efforts fournis par la BTKD pour améliorer la qualité de son portefeuille en 2003 et 2004 ont été salutaires, le ratio crédits classés/ engagements est resté dans la limite de la marge fixée à 20%. L'agrément pour le statut de banque universelle a été délivré par le Ministère de l'Economie et des Finances, le 28 mai 2004. La stratégie de la nouvelle banque est celle du maintien du métier de base, à savoir la banque de développement pour le financement de l'investissement et une diversification de l'activité selon la banque universelle, basée essentiellement sur les particuliers et les professions libérales. Les services offerts du second métier seront le crédit à la consommation, le crédit automobile et le crédit logement. Le redéploiement du personnel après formation est l'option retenue pour développer la nouvelle activité. La performance globale, évaluée sur la base des indicateurs suivants, est jugée satisfaisante.

Indicateur	Conditions du prêt	Acquisition des biens et services	Performance financière	Activités et réalisations	Impact sur le développement	Evaluation globale
Note	3	3	2.7	2	2	2,5

B.4 QUATRIEME LIGNE DE CREDIT A LA BTEI

<u>Montant du prêt</u> : Euros 40 millions , soit 34,169 millions d'UC	<u>Sources</u> : BAD : Euros 40 millions	<u>Montant décaissé</u> : Euros 21,92millions (54,80%)
<u>Date d'approbation</u> : 20/12/2002	<u>Date de signature</u> : 31/12/2002	<u>Date de mise en vigueur</u> : 01/07/2003
<u>Date dernier décaissement</u> :30/04/07	<u>Organe d'exécution</u> : BTEI	
<u>Audit des comptes</u> : Rapport de 2003 et 2004 reçus.	<u>Rapports d'avancement</u> : Rapports d'avancement régulièrement reçus.	<u>Date dernière supervision</u> : avril 2005
<u>Objectif et description</u> : La ligne de crédit a pour objet de contribuer à promouvoir la création, la rénovation et l'extension de PME financièrement rentables et solvables, économiquement viables et respectant les normes environnementales dans les secteurs des industries manufacturières, du tourisme et des services marchands.		

2.2.41 Conformité aux conditions du prêt. La signature de l'accord de prêt est intervenue onze (11) jours après l'approbation ; la mise en vigueur est quant à elle intervenue six (6) mois après la signature. Les conditions générales portant sur la soumission de rapports semestriels d'avancement et de supervision et de rapports annuels d'audit des comptes, sont satisfaites. Seule la condition relative à l'environnement n'est pas remplie, car la BTEI rencontre certaines difficultés à obtenir l'attestation de l'ANPE, exigée par la Banque, pour certains sous projets. La formation en matière d'environnement dispensée par la Banque permettra au cadre désigné par la BTEI de rédiger les fiches synoptiques conformément aux exigences de la Banque.

2.2.42 Performance en matière d'acquisition. Etant donné la nature spécifique du projet, les acquisitions sont faites suivant la pratique commerciale en vigueur en Tunisie. La BTEI s'est assurée que les critères de choix effectués sur une liste restreinte sont conformes aux règles et procédures de la Banque surtout au niveau de l'éligibilité des fournisseurs de l'origine des biens aux pays membres de la Banque.

2.2.43 Performances financières : Le montant des approbations est de 23,557 millions d'Euros, soit 58,90% du total. Les décaissements cumulés s'élèvent à 21,919 millions d'Euros, soit un taux de décaissement de 54,80%. Ces taux sont satisfaisants. En effet, le ralentissement des investissements nouveaux dans le tourisme et l'industrie, dus à la situation économique internationale et aux conflits internationaux, à l'origine de la baisse du taux de fréquentation, ne semble pas avoir affecté la ligne de crédit, dans la mesure où plusieurs rénovations, extensions et modernisations ont été réalisées. Le calendrier d'exécution du projet sera respecté, la date de clôture du prêt, fixée initialement au 30 avril 2007, ne devrait connaître aucun changement.

2.2.44 Le coût de la ligne de crédit demeure élevé, car le taux d'intérêt fixe se situe à 4,63%, et il convient d'ajouter la prime de couverture du risque de change de 2%, soit un taux de sortie de 6,63%, alors que le taux du marché monétaire (TMM) qui sert de référence aux crédits accordés par la BTEI est de 5%. Le taux d'intérêt pratiqué par la BTEI est de TMM+2%, soit 7%. Aussi la marge, de 0,37% est très faible.

2.2.45 Performances des activités et réalisations du projet : Les ressources décaissées ont servi à la mise en œuvre de projets d'investissement dans des secteurs traditionnellement porteurs de l'économie tunisienne. Les imputations sur la ligne de crédit sont au nombre de vingt deux (22) projets, la répartition est la suivante : quatorze (14) dans le secteur du tourisme et huit (8) dans l'industrie (agro-industrie, matériaux de construction, transformation de métaux, électronique). Dans le secteur du tourisme, quatre (4) unités hôtelières sont des créations nouvelles et dix (10) unités sont des extensions ou des rénovations. Dans l'industrie, cinq (5) unités sont des modernisations et trois (3) unités sont des créations. Quinze (15) sous projets sont en exploitation, dont sept (7) dans le tourisme et huit (8) dans l'industrie.

2.2.46 Impact sur le développement : La ligne de crédit contribue à la promotion du secteur privé à travers la modernisation, l'amélioration de la compétitivité et l'augmentation de la production des petites et moyennes entreprises dans ces secteurs d'intervention. Le nombre actuel d'emplois créés est de 2 449.

2.2.47 Evaluation globale de la performance : La ligne de crédit s'exécute normalement, malgré le ralentissement de l'économie observée en 2003 et la timide reprise de 2004. Les modernisations et extensions des unités dominent par rapport aux créations nouvelles prévues à l'évaluation du projet. Dans le cadre des réformes du secteur financier, les efforts fournis par la BTEI ont permis d'obtenir l'agrément du statut de la banque universelle en juillet 2004. La qualité du portefeuille s'est améliorée suite à l'assainissement de 2002 et le taux des créances

classées/crédits bruts a été ramené à 14,9%. Des consultants ont été recrutés pour élaborer l'organigramme de la nouvelle banque (financement de l'investissement, gestion du patrimoine, dépôt et crédit) et pour rédiger les manuels de procédure. La diversification des activités de la nouvelle BTEI portera sur les opérations à court terme d'une banque commerciale axée sur un réseau d'exploitation évolutif. Les opérations du commerce extérieur seront prioritaires par rapport aux opérations de marché. La performance globale, évaluée sur la base des indicateurs suivants, est jugée satisfaisante.

Indicateur	Conditions du prêt	Acquisition des biens et services	Performance financière	Activités et réalisations	Impact sur le développement	Evaluation globale
Note	1,7	3	3	2	3	2.5

B.5 DEUXIEME LIGNE DE CREDIT A LA BANQUE DE L'HABITAT

<u>Montant du prêt</u> : Euros 80 millions , soit 68,339 millions d'UC	<u>Sources</u> : BAD : Euros 80 millions	<u>Montant décaissé</u> : 46,5 millions d'euros (58,13%)
<u>Date d'approbation</u> : 21/07/03	<u>Date de signature</u> : 15/09/03	<u>Date de mise en vigueur</u> : 18.12.03
<u>Date dernier décaissement</u> : 30/09/2007	<u>Organe d'exécution</u> : Banque de l'Habitat	
<u>Audit des comptes</u> : premier :rapport soumis à fin 2004	<u>Rapports d'avancement</u> : premier rapport d'avancement soumis à fin 2004.	<u>Date dernière supervision</u> : mars 2005
<u>Objectif et description</u> : La ligne de crédit a pour objet de financer la création, l'extension ou la rénovation de sous projets, principalement dans les secteurs du tourisme et de l'industrie, de conforter les ressources longues de la Banque de l'Habitat, d'améliorer sa capacité de mobilisation des ressources longues et de gestion des risques sur l'environnement.		

2.2.48 Conformité aux conditions du prêt. L'accord de prêt a été signé un peu plus de trois semaines après son approbation ; son entrée en vigueur, qui était assujettie à la ratification de l'accord de garantie du prêt et à l'établissement de l'opinion juridique, est intervenue 3 mois après la signature.

2.2.49 Performance financière : Au 30 mars 2005, la Banque a réalisé un taux de décaissement de 58,13%, ce qui est tout à fait satisfaisant. Les financements ont été alloués à la promotion immobilière pour la promotion de logements économiques et sociaux et à l'acquisition de logements par des ménages ayant satisfait aux conditions de revenu et de cotisation au titre des plans épargne-logement.

2.2.50 Impact sur le développement : Les ressources de la ligne de crédit ont aidé la Banque de l'Habitat à répondre de manière appropriée à la forte demande de financement que nécessite l'accroissement de l'offre de logements pour les catégories cibles de la ligne de crédit, à savoir les ménages à revenus faibles (logement social) et intermédiaires (logements économiques). Elle contribuera ainsi à faciliter l'accès au logement des personnes appartenant à ces catégories de revenus.

2.2.51 Evaluation globale de la performance La ligne de crédit à la Banque de l'Habitat de Tunisie ne souffre d'aucun problème particulier. Son niveau d'engagement est tout à fait satisfaisant. La performance globale est jugée satisfaisante.

Indicateurs	Conditions du prêt	Acquisition des biens et services	Performance financière	Activités et réalisations	Impact sur le développement	Evaluation globale
Note	2,3	N/A	3	3	3	2,8

C. SECTEUR INDUSTRIEL

2.2.52 Le secteur industriel occupe une place importante dans l'économie tunisienne. Sur la base des prix courants, sa part dans le PIB de 2004 a été de 28,1%, dont 17,8% pour les industries manufacturières et 10,3% pour les industries non manufacturières. Au cours du IX^{ème} plan, le secteur industriel a représenté près de 30% des emplois créés. Il est prévu dans le cadre du X^{ème} plan de maintenir ce niveau de création d'emplois, soit environ 95 000 emplois sur un total prévu de 322 000.

2.2.53 La Banque est intervenue à travers trois opérations dans le secteur industriel, qui ont toutes concernées la filière phosphatière. Deux sont déjà achevées, un seul projet est en cours d'exécution : le Projet de consolidation de la Compagnie des phosphates de Gafsa (CPG).

C.1 PROJET DE CONSOLIDATION DE LA CPG

<u>Montant du prêt</u> : US\$ 34,74 millions, soit 23,50 millions d'UC	<u>Sources</u> : BAD : US\$ 34,739 millions CPG : US\$ 11,64 millions	<u>Montant décaissé</u> : US\$ 32,8 millions (94,6%)
<u>Date d'approbation</u> : 14/12/1998	<u>Date de signature</u> : 15/12/1999	<u>Date de mise en vigueur</u> : 28/04/2000
<u>Date dernier décaissement</u> : 30/06/05	<u>Organe d'exécution</u> : Compagnie des Phosphates de Gafsa	
<u>Audit des comptes</u> : rapport 2003 reçu en juillet 2004	<u>Rapports d'avancement</u> : premier rapport d'avancement relatif à l'année 2001 reçu en mars 2002. soumission régulière des rapports subséquents	<u>Date dernière supervision</u> : juillet 2004
<p><u>Objectif et description</u> : Le projet vise à consolider les résultats du précédent projet de réhabilitation de la filière phosphatière et à accroître la capacité de production annuelle de la CPG de 7.300.000 tonnes à 8.000.000 de tonnes de phosphate marchand. Le projet comprend les composantes suivantes : (i) Acquisition des engins de carrières ; (ii) Acquisition des sous ensembles des engins de carrières ; (iii) Réalisation d'une unité de flottation ; et (iv) Automatisation et chargement du filtré.</p>		

2.2.54 Conformité aux conditions du prêt. L'accord de prêt a été mis en vigueur quatre (4) mois après sa signature, qui était intervenue douze (12) mois après son approbation. Une condition du prêt exigeait de la CPG qu'elle engage des consultations avec la Banque dès que le niveau du ratio du service de la dette atteindrait le seuil de 1,2. Les niveaux actuels et antérieurs de ce ratio n'ont pas nécessité de consultations avec la Banque.

2.2.55 Performance en matière d'acquisition. Trois appels d'offres pour l'acquisition des engins de carrières ont été lancés en mai 2000 (AOI N0 2906 et 2907) et en novembre 2001 (AOI N0 1126). Ils ont abouti à l'acquisition de dumpers (10), chargeuses (2), pelles hydrauliques (3), niveleuses (4), bulldozers (8). Pour chaque type d'équipement, un lot de pièces de rechanges a été prévu. Chacun des appels d'offres a fait l'objet d'un volet formation et d'un volet assistance technique, conformément au cahier des charges approuvé par la Banque, soit une performance satisfaisante en matière d'acquisitions. Un quatrième appel d'offres a été lancé en 2003, pour l'acquisition de (6) pelles hydrauliques et de pièces de rechange. Le rachat d'une des sociétés adjudicataires de ces marchés par Atlas Copco a nécessité une prorogation de la date du dernier décaissement du prêt, qui est maintenant fixée au 30/06/2005. Il est attendu qu'à cette date le projet soit entièrement achevé. Les autres composantes du projet ont fait l'objet d'acquisition sur financement de la CPG et selon les procédures nationales d'acquisition. Au total, hormis le retard enregistré, les acquisitions se sont déroulées dans de bonnes conditions.

2.2.56 Performance financière. Le prêt de la Banque est décaissé à 94,6%. Excepté le retard pour le règlement du marché en faveur de Atlas COPCO, qui permettra de porter le total décaissé à environ 99% du montant du prêt, le plan de financement a été respecté. La performance est satisfaisante.

2.2.57 Activités et réalisations. La réalisation physique du projet a démarré en mai 2000, soit 16 mois après l’approbation du prêt. Ce retard de démarrage provient de la disponibilité, en 1999, de la flotte nécessaire à la CPG pour la réalisation de ses objectifs d’extraction pendant sa campagne 1999. Jusqu’à fin juillet 2002, les ressources du prêt de la Banque n’ont été engagées que pour la composante « acquisition des engins de carrière ». Concernant la composante « acquisition de sous-ensembles d’engins de carrière » toutes les réalisations ont été financées sur fonds propres par la CPG pour un montant total cumulé de 7,6 millions de dollars EU, correspondant à 160% du montant de cette composante dans le projet. La CPG a décidé d’un financement propre de cette composante pour bénéficier des avantages non négligeables du gré à gré qu’elle pratique avec les fournisseurs d’engins de carrière. Concernant la composante « unité de flottation », la CPG l’a réalisé sur fonds propres, estimant que les délais de réalisation (26 mois à compter de l’ordre des travaux) étaient incompatibles avec le calendrier du projet. Enfin, relativement à « l’automatisation du chargement du filtré », la CPG a procédé à la réalisation de cette composante pour la laverie II de Méthlaoui pour un montant de 0,752 million d’UC. Cette récapitulation des activités physiques du projet confirme que les objectifs du projet ont été atteints et les productions de la CPG ont atteint les tonnages de huit (8) millions de tonnes en 2003, conformément à l’objectif initial.

2.2.58 Impact sur le développement. Ce projet était destiné à consolider les acquis de la CPG dont les performances techniques et financières avaient connu un redressement à la suite de l’exécution du projet de réhabilitation de la filière phosphatière. La consolidation consistait essentiellement à permettre à la CPG d’atteindre une capacité de production de 8 millions de tonnes de phosphate marchand en vue de lui permettre de tirer partie des potentialités que lui offrait le marché, après l’opération de réhabilitation de la filière. Cet objectif est atteint et le projet est en voie d’achèvement.

2.2.59 Evaluation globale de la performance. Le projet a rencontré de nombreuses difficultés dans son exécution. La première difficulté qui a causé le retard dans la signature du prêt (délai de 12 mois) est attribuable au fait que la CPG n’avait pas besoin, en 1999, d’engins additionnels pour assurer ses objectifs d’extraction. Elle a donc logiquement retardé la signature de l’accord de prêt pour ne pas être redevable de la commission d’engagement au cours de l’année 1999. La deuxième difficulté provient à la fois de la sous estimation des délais nécessaires aux appels d’offres en Tunisie et du caractère inadapté des modes d’acquisition des biens et services retenus à l’évaluation et confirmés pendant les négociations du prêt. En effet, le mode d’acquisition « gré à gré » aurait pu être justifié à l’évaluation pour l’acquisition des sous-ensembles des engins de carrière; il apparaît également que si les délais propres à la Tunisie, en matière de préparation et d’approbation des dossiers d’appels d’offres avaient été correctement appréciés, le temps d’exécution estimé du projet aurait probablement été rallongé de deux ans. Enfin, la dernière difficulté a trouvé son origine dans le fait que l’agence d’exécution a eu tendance à gérer le projet comme une ligne de crédit et n’a, de ce fait, trouvé aucune difficulté à se substituer à la Banque (exécution sur fonds propres de composantes entières du projet). La performance globale est ainsi jugée satisfaisante.

Indicateurs	Conditions du prêt	Acquisition des biens et services	Performance financière	Activités et réalisations	Impact sur le développement	Evaluation globale
Note	2,5	2	2,8	2,3	3	2,5

D. SECTEUR DES TRANSPORTS

2.2.60 Le secteur des transports représente environ 6% du PIB, répartis respectivement entre les sous-secteurs routier, aérien, maritime et ferroviaire à hauteur de 48%, 30%, 17% et 5%. Le secteur des transports procure à la Tunisie près de 140.000 emplois directs (soit plus de 4,5% de la population active occupée) qui sont concentrés essentiellement dans le sous-secteur routier (avec plus de 65%). Compte tenu du rôle important joué par le secteur des transports dans le processus de développement économique et social du pays et son rôle clé dans la stratégie d'intégration à l'économie mondiale, notamment par le renforcement de la compétitivité, le Gouvernement tunisien a engagé, pour la décennie 1997-2006 (couvrant les périodes du 9^{ème} et 10^{ème} Plans) un programme ambitieux de développement du secteur des transports dans toutes ses composantes terrestre, maritime et aérienne. En 2005, en dépit du retard dans la mise en œuvre des réformes dans certains sous secteurs, les résultats sont très encourageants et à la mesure des objectifs visés, à savoir la mise en place à moyen terme d'un système et des services de transport efficaces, de qualité et de moindre coût.

2.2.61 La Banque est intervenue dans ce secteur à travers treize (13) opérations. Elle a pris une part active à la réalisation des programmes définis dans les 9^{ème} et 10^{ème} plans nationaux, avec le financement de 6 projets portant sur la modernisation des infrastructures, dont quatre (4) dans le sous-secteur routier (projets d'aménagement des routes du réseau routier classé, phase I à IV) et deux (2) dans le sous-secteur ferroviaire (projet de modernisation de l'infrastructure ferroviaire, phase I et II). Les projets routiers phase I et II sont achevés depuis 2001 et 2003 respectivement, et les rapports d'achèvement y afférents sont disponibles. Le portefeuille actuel compte donc quatre (4) projets en cours d'exécution. La performance du portefeuille dans le secteur est jugée satisfaisante, malgré les nombreuses difficultés rencontrées dans l'exécution du projet ferroviaire phase I, qui a finalement été classé comme un projet âgé, et auxquelles des solutions ont été apportées.

D.1 PROJET D'AMENAGEMENT DES ROUTES DU RESEAU CLASSE - III

<u>Montant du prêt</u> : 103,41 millions d'UC , soit 144,33 millions €	<u>Sources</u> : BAD : 103,41 millions d'UC Gvt : 41,05 millions d'UC	<u>Montant décaissé</u> : 41.237 millions d'UC (39,9%) <u>Solde</u> : 62.172.878,67 UC (60,1%)
<u>Date d'approbation</u> : 21/11/2001	<u>Date de signature</u> : 28/05/2002	<u>Date d'entrée en vigueur</u> : 31/08/2002
<u>Date limite du dernier décaissement</u> : 31/12/2006	<u>Organe d'exécution</u> : Direction Générale des Ponts et Chaussées (DGPC) au Ministère de l'Equipement et de l'Habitat (MEH)	
<u>Audit des comptes</u> : audit exercice 2003 reçu en septembre 2004, Audit exercice 2004 à recevoir au 30/09/2005 au plus tard	<u>Soumission de rapports d'avancement</u> : dernier rapport couvrant la période Juillet-Dé 2004 soumis le 20 janvier 2005. Prochain rapport à soumettre au plus tard le 31/07/2005	<u>Date de la dernière mission de supervision</u> : mission de supervision avril 2004
<u>Objectifs et description</u> : Le projet d'un coût total hors taxes de 144,46 millions d'UC s'inscrit dans le cadre de la poursuite du programme de mise à niveau des infrastructures de transport initié par le Gouvernement au cours des plans de développement précédents sur la période 1992-2001 ; il vise spécifiquement à améliorer la capacité du réseau classé de façon à réduire les contraintes liées au gabarit et à l'état structurel des chaussées des routes classées revêtues et à supprimer les autres goulots d'étranglement, et ce, en vue de réduire les coûts de transport et favoriser le développement des échanges entre les différentes régions concernées. Le projet comprend les 3 composantes suivantes : (A) les travaux routiers relatifs à : (i) la réhabilitation (élargissement et renforcement) d'un linéaire cumulé total de 476 km routes revêtues; (ii) le renforcement de 640 km de routes; et (iii) la construction de 21 ouvrages d'art repartis sur le réseau classé et qui viennent en remplacement de rattachements précaires et non sécurisés. (B) les prestations de services relatives : a) aux contrôles et surveillance des travaux d'ouvrages d'art ; et b) au contrôle géotechnique des travaux et de qualité de matériaux; et (C) la supervision des travaux et le suivi du projet par la Direction générale des ponts et chaussées qui est l'organe d'exécution du projet.		

2.2.62 Conformité aux conditions du prêt Le prêt a été mis en vigueur trois (3) mois après sa signature. Toutes les « Autres Conditions » du prêt sont respectées. En effet, les allocations effectives pour le budget d'entretien routier de l'année 2005 s'établissant à 41,4 millions TND dépassent déjà le seuil de 40 millions TND exigé pour l'année 2007 dans les conditions du prêt.

De même, depuis la mise en vigueur du prêt, le taux annuel d'évolution de ces allocations est en moyenne de 5%, donc supérieur au taux d'inflation annuel. En outre, la Banque a reçu chaque année, comme exigé, le programme d'entretien routier ainsi que le bilan des réalisations de l'année écoulée. Comme l'atteste l'avancement physique des travaux routiers, le dégagement des emprises pour les rares cas de modification de tracé n'a pas rencontré de problèmes particuliers. Au titre des conditions particulières de l'accord de prêt, les rapports d'audit des comptes du projet ainsi que les rapports périodiques d'avancement du projet ont régulièrement été communiqués.

2.2.63 Performances d'acquisition: les travaux routiers ont fait l'objet de nombreux marchés, dont 2 appels d'offres internationaux pour les travaux de réhabilitation (239 km–10 marchés / 245 km–11 marchés), et des appels d'offres nationaux pour les travaux de renforcement (372,8 km-15 marchés / 267 km-9 marchés / 166 km-7 marchés) et les travaux de construction d'ouvrages d'art (48 marchés). Hormis les problèmes rencontrés dans la passation des marchés pour les travaux de réhabilitation, qui ont finalement trouvé des issues favorables, les autres passations de marchés se sont déroulées dans les délais prévus et à la satisfaction de la Banque.

2.2.64 Performance financière: les décaissements sur le prêt sont effectués sur un compte spécial ouvert à la Banque centrale de Tunisie. A fin juin 2005 ils s'élèvent à 57,7 millions EUR (41,237 millions UC), soit un taux de décaissement d'environ 40%. Compte tenu de la hausse de la monnaie du prêt et des économies réalisées dans les marchés des travaux lancés à la requête du Gouvernement, la Banque a approuvé l'utilisation d'une partie du solde disponible non engagé sur le prêt d'un montant de 23 millions d'Euros (16,47 millions UC) pour la réalisation de travaux complémentaires (166 km de renforcement et 24 ouvrages d'art). Il n'y a pas de problème avec les décaissements du projet ; les règlements de décomptes de travaux sont effectués dans les délais ; le compte spécial est régulièrement alimenté et la contrepartie du Gouvernement est disponible.

2.2.65 Activités et réalisation: le projet s'exécute de manière satisfaisante avec un taux d'engagement global de 86% en juin 2005, soit 78,2% (879 km des 1.124 km) pour les travaux routiers proprement dits et 95% pour les travaux de construction d'ouvrages d'art. Les travaux achevés ont été exécutés selon les règles de l'art. Les marchés relatifs à la dernière tranche de travaux de réhabilitation (245 km-11 marchés) sont approuvés et les travaux devront démarrer en juillet 2005. Sur le programme de travaux complémentaires à réaliser, les travaux de renforcement de 166 km de route ont été complètement achevés et il ne reste à engager que les travaux des 22 ouvrages d'art. Tous les délais contractuels sont respectés, la gestion du projet est bien maîtrisée et les dépassements de coûts pour les différents marchés sont raisonnables.

2.2.66 Impact sur le développement : le projet sera achevé dans le délai prévisionnel imparti, même en tenant compte de la réalisation des travaux complémentaires approuvés. L'encadrement mis en place pour la supervision des chantiers s'acquitte bien des tâches qui lui incombent et la qualité des travaux achevés est très satisfaisante. Ces tronçons routiers modernisés et livrés à la circulation ont amélioré considérablement le niveau de service par une nette amélioration de la mobilité des usagers sur les différentes dessertes et une intensification des échanges intra et interrégionaux. A ce stade d'exécution, le projet dispose de toutes les chances d'atteindre ses objectifs escomptés.

2.2.67 Evaluation globale de la performance : le projet ne présente aucun problème particulier et atteindra les objectifs initiaux. La performance globale du projet est jugée satisfaisante.

Indicateurs de Performance	Conditions du prêt	Performance dans les Acquisitions	Performance financière	Activités et réalisations	Impact sur le développement	Evaluation globale
Notation	3	2	3	2	3	2,6

D.2 PROJET D'AMENAGEMENT DES ROUTES DU RESEAU CLASSE - IV

<u>Montant du prêt</u> : 136,20 millions d'UC , soit 165 millions €	<u>Sources</u> : BAD : 136,20 millions d'UC	<u>Montant décaissé</u> : 0 (0%)
<u>Date d'approbation</u> : 24/11/2004	<u>Date de signature</u> : -	<u>Date d'entrée en vigueur</u> : -
<u>Date limite du dernier décaissement</u> : 31/12/2009	<u>Organe d'exécution</u> : Direction Générale des Ponts et Chaussées (DGPC) au Ministère de l'Equipement et de l'Habitat (MEH)	
<u>Audit des comptes</u> : pas applicable à ce stade	<u>Soumission de rapports d'avancement</u> : pas applicable à ce stade	<u>Date de la dernière mission de supervision</u> : mission de lancement effectuée en avril 2005
<p><u>Objectifs et description</u> : Le projet vise à baisser les coûts de transport par l'amélioration de la capacité du réseau routier classé et par la réduction des contraintes liées au gabarit des routes revêtues et ce, pour améliorer le niveau de service du réseau et participer au développement des échanges intra et interrégionaux. Le projet porte sur la réalisation des composantes suivantes: (i) la libération des emprises nécessaires et le déplacement des réseaux publics de concessionnaires ; (ii) les travaux routiers proprement dits intéressant la réhabilitation d'un linéaire total de 1.256 km de routes ; (iii) les prestations de supervision du projet et de surveillance et contrôle géotechnique des travaux concernés; et (iv) l'appui à l'entretien du réseau routier en renforçant les moyens pour le contrôle des travaux d'entretien et la surveillance du réseau, par l'acquisition de 70 véhicules utilitaires.</p>		

2.2.68 Conformité aux conditions du prêt La signature de l'Accord de prêt, initialement prévue en mai 2005 en marge des assemblées annuelles de la Banque à Abuja a été reportée jusqu'à nouvel ordre, le Gouvernement ayant sollicité l'éligibilité du prêt concerné aux nouveaux produits financiers applicables, depuis le 04 mai 2005, aux nouveaux prêts des pays membres régionaux à revenus intermédiaires (PMRI), notamment la suppression de la commission d'engagement. Au 30 juin 2005, cette requête du Gouvernement était encore en cours d'examen à la Banque. La Banque s'est trouvée d'en l'impossibilité d'y répondre favorablement. Toutefois, face aux arguments de la partie tunisienne, les opérations ont initié une démarche en vue d'obtenir une dérogation exceptionnelle permettant de bénéficier des nouvelles conditions de prêt au PMRI.

2.2.69 Performances d'acquisition. Sans objet.

2.2.70 Performance financière. Sans objet.

2.2.71 Activités et réalisation. Sans objet.

2.2.72 Impact sur le développement : le projet enregistre retard sur le calendrier prévisionnel. Toutefois, il dispose de toutes les chances d'atteindre ses objectifs.

2.2.73 Evaluation de la performance globale : la performance globale du projet, évaluée par les critères ci-dessous indiqués, est jugée satisfaisante.

Indicateurs de Performance	Conditions du prêt	Performance dans les Acquisitions	Performance financière	Activités et réalisations	Impact sur le développement	Evaluation globale
Notation	1	-	-	-	3	2,0

D.3 PROJET DE MODERNISATION DE L'INFRASTRUCTURE FERROVIAIRE PHASE I

<u>Montant du prêt</u> : 33,40 millions USD (24,84 millions UC), réduit à 16,4 millions USD (12,425 millions UC) suite à l'annulation de 17 millions USD (12,409 millions UC)	<u>Sources</u> : BAD : 12,425 millions d'UC	<u>Montant décaissé</u> : 12.425 millions UC (100 %)
<u>Date d'approbation</u> : 09/06/1999	<u>Date de signature</u> : 11/06/1999	<u>Date d'entrée en vigueur</u> : 23/09/1999
<u>Date limite du dernier décaissement</u> : 31/12/2003 prorogée au 31/12/2005	<u>Organe d'exécution</u> : Société Nationale des Chemins de Fer Tunisiens (SNCFT) sous la tutelle du Ministère du Transport.	
<u>Audit des comptes</u> : rapport d'audit gestion 1999, 2000, 2001, 2002 et 2003 déjà soumis rapport gestion 2004 attendu en septembre 2005	<u>Rapports d'avancement</u> : rapports d'avancement semestriels soumis régulièrement, dernier rapport pour la période jan-juin 2005 attendu en fin juillet 2005.	<u>Date de la dernière mission de supervision</u> : avril 2005
<u>Objectifs et description</u> : le projet a pour objectif sectoriel la mise à niveau du secteur des transports par l'accroissement de son efficacité et de la qualité des services. Il a pour objectifs spécifiques d'une part, le renforcement de la capacité de transport de la SNCFT dans les meilleures conditions de coût et de sécurité et d'autre part, l'amélioration de la qualité de service de la SNCFT, en vue de l'adapter à un environnement plus concurrentiel sur le marché national des transports. Il comprend 9 composantes, à savoir : (i) les travaux d'achèvement de la mise en double voie de la ligne Tunis-Sousse ; (ii) le renouvellement de voie sur 26 km sur la ligne Tunis-Ghardimaou ; (iii) l'amélioration de la signalisation sur la ligne Tunis-Ghardimaou ; (iv) la modernisation du système de télécommunication sol-train sur la ligne Tunis-Sfax ; (v) le renforcement de voie de la ligne Tunis - Gabès ; (vi) l'aménagement et équipement des ateliers de maintenance ; (vii) le renouvellement des appareils de voie sur le réseau sud et la ligne Tunis-Ghardimaou ; (viii) l'appui à l'informatique ; et (ix) le contrôle et la supervision générale du projet.		

2.2.74 Conformité aux conditions du prêt. L'Accord de prêt a été signé 3 jours après l'approbation du projet et le prêt a été déclaré effectif 3 mois plus tard. Toutes les « Autres Conditions » du prêt sont satisfaites, à l'exception du renforcement de la cellule ou département d'audit, dont le nombre d'agents devait être porté à 6 fin 2003, au lieu de 5 agents actuellement. Ce léger manquement s'explique par le gel des recrutements dans les disciplines autres que les conducteurs de trains. De même, concernant les « Autres Conditions », la SNCFT communique régulièrement au début de chaque année le bilan d'exécution du contrat-programme en vigueur, pour l'information de la Banque sur la performance technique et financière de l'entreprise.

2.2.75 Performance des acquisitions. En dépit de sa familiarité avec les règles de procédure de la Banque, la performance de l'organe d'exécution pour les acquisitions du projet est jugée médiocre. Les programmations établies n'ont jamais pu être respectées, par suite de lenteurs dans le dépouillement des offres et l'obtention de la non-objection au niveau de la Commission supérieure des marchés (CSM). Les avis donnés par cette CSM, souvent en contradiction avec les règles de la Banque, ont constitué des blocages dans l'attribution des marchés dont les délais de dénouement ont engendré des glissements importants du calendrier d'exécution de projet. Le retard dans l'adjudication de l'appel d'offres pour les équipements de signalisation en est une bonne illustration. Cet appel d'offres, déclaré infructueux en 2001 par la CSM et relancé en 2002, n'a pu être finalement adjugé, suite à un désaccord profond avec la CSM sur l'attribution du marché. La Banque a été amenée à annuler la fraction du prêt relative à la réalisation de cette composante.

2.2.76 Performance financière. Les décaissements sur le prêt sont effectués par voie de paiements directs et d'alimentation du compte spécial du projet ouvert à la Banque centrale de Tunisie. Le flux des décaissements a été lent d'une année à l'autre, comme l'atteste le faible taux de décaissement (45%) enregistré après plus de 4 ans d'exécution du projet. Il a fallu que la Banque annule la réalisation des 2 dernières composantes du projet pour que le taux de décaissement s'améliore par rapport au montant net du prêt. Toutefois, pour le financement des activités du projet, la contrepartie du Gouvernement a toujours été disponible.

2.2.77 Activités et réalisations. L'exécution du projet enregistre un retard considérable, et la date de clôture du prêt a été prorogée de 2 ans, à partir de décembre 2005. La programmation des différentes activités n'a pu être respectée à cause des retards dans l'aboutissement des appels d'offres, générant un glissement additionnel de plus 24 mois sur le calendrier d'achèvement du projet. Compte tenu de ce retard additionnel, nécessitant une autre prorogation de la date de clôture du prêt, la Banque a finalement décidé de mettre fin à l'exécution du projet à partir du 31/12/2005. Pour cela, le financement des 2 dernières composantes non encore achevées, signalisation des lignes 5 et TA et mise en place du système de Gestion de la Circulation des trains Assistée par Ordinateur (GCAO) de la composante –appui à l'informatique, a été annulé. Cette annulation a été effective au 30 juin 2005. Toutefois, les fournisseurs et autres entreprises prestataires se sont bien acquittés de leurs tâches respectives, pour la réalisation des autres composantes achevées.

2.2.78 Impact sur le développement. En dépit du retard considérable dans l'exécution du projet, les composantes réalisées ont contribué au renforcement de la compétitivité du transport ferroviaire, par une nette amélioration de la qualité du service sur les principales lignes Tunis-Sousse-Sfax-Gabès et Tunis-Ghardimaou et à la sécurité de la circulation ferroviaire (diminution du taux d'incidents de voie). En effet, la fréquentation des trains sur ces lignes a augmenté, comme en atteste l'augmentation du trafic voyageur sur les grandes lignes et des revenus de la société (cf. bilans annuels du contrat-programme 1997-2001 et 2002-2006 pour les indicateurs de performance en gain de temps, productivité, charges d'exploitation, trafic et revenus, données sur les accidents de voies). La viabilité économique et financière est avérée et le redressement de la situation financière de la société est également en bonne voie.

2.2.79 Evaluation de la performance globale. La performance globale du projet, évaluée à partir des critères ci-dessous, est jugée peu satisfaisante.

Indicateurs de Performance	Respect des conditions du prêt	Performance dans les Acquisitions	Performance financière	Activités et réalisations	Impact sur le développement	Evaluation Globale
Notation	2	1,5	1,7	1	2	1,6

D.4 PROJET DE MODERNISATION DE L'INFRASTRUCTURE FERROVIAIRE PHASE II

<u>Montant du prêt:</u> 74,44 millions EUR , soit 61,61 millions d'UC	<u>Sources:</u> BAD : 74,44 millions d'UC	<u>Montant décaissé:</u> 0,334 millions d'UC (0,54%)
<u>Date d'approbation:</u> 12/11/2003	<u>Date de signature:</u> 04/05/2004	<u>Date d'entrée en vigueur:</u> 13/09/2004
<u>Date limite du dernier décaissement:</u> 31/12/2008	<u>Organe d'exécution:</u> Société Nationale des Chemins de Fer Tunisiens (SNCFT) sous la tutelle du Ministère du Transport	
<u>Audit des comptes:</u> rapport d'audit gestion 2004 attendu en septembre 2005 au plus tard.	<u>Rapports d'avancement:</u> rapport d'avancement semestriel juin-déc 2004 soumis le 20/02/2005, période jan –juin 2005 attendu.	<u>Date de la dernière mission de supervision:</u> avril 2005
<p><u>Objectifs et description:</u> le projet comprend 2 volets, à savoir un volet études institutionnelles et un volet investissements physiques de modernisation de l'infrastructure :</p> <p><u>Le Volet études institutionnelles</u> porte sur la réalisation des 4 études suivantes : i) Ré-organisation du dimensionnement des unités d'appui ; ii) Stratégie du matériel ferroviaire; iii) Mise en place d'une comptabilité analytique au sein de la SNCFT; et iv) Développement d'un cadre environnemental des ateliers de maintenance.</p> <p><u>Le Volet investissements physiques de modernisation de l'infrastructure</u> porte sur les travaux suivants: i) Consolidation de l'infrastructure; ii) Aménagement de site propre pour la Banlieue sud de Tunis; iii) Mise à niveau des structures d'accueil des gares; iv) Développement de l'activité marchandises; v) Construction du dépôt d'entretien de 10 rames à Sousse; vi) Renouvellement de voies sur les lignes TA et 6; vii) Desserte ferroviaire de la cité olympique de Radès; et viii) Signalisation et télécommunication sol-train.</p>		

2.2.80 Conformité aux conditions du prêt. L'Accord de prêt est entré en vigueur 4 mois après sa signature et 9 mois après l'approbation du prêt. Toutes les « Autres conditions » du prêt sont satisfaites à présent. En effet, la SNCFT a communiqué le bilan d'exécution du contrat-programme 2002-2006 pour les années 2003 et 2004. Ces bilans ont été jugés satisfaisants dans l'ensemble, bien que celui de 2004 soit un peu en dessous des objectifs visés pour la performance technique et financière. La date butoir de satisfaction des autres conditionnalités (le renforcement du département d'audit pour atteindre 12 agents et le plan d'actions à soumettre pour la mise en œuvre des conclusions et recommandations pertinentes issues des études du volet institutionnel) n'est pas encore échu.

2.2.81 Performance des acquisitions. Le projet a démarré dans de très bonnes conditions, avec un respect de la programmation des appels d'offres et des délais de dépouillement des offres, à l'exception de ceux du volet institutionnel qui enregistre un retard. En effet, pour le volet-investissements physiques, les marchés ont été déjà attribués pour 7 des 10 appels d'offres lancés dans le cadre de la réalisation des 4 composantes : consolidation de l'infrastructure, aménagement de site propre pour la banlieue sud de Tunis, mise à niveau des structures d'accueil des gares, et développement de l'activité marchandises. De même, les appels d'offres ont été lancés pour les fournitures (rails, appareils de voie, et autres menus matériels) nécessaires aux travaux de pose de voie (renouvellement de voie des lignes TA et 6, embranchement des 3 ports, desserte ferroviaire de la cité olympique de Radès) ainsi que l'équipement des 57 PN. Les dépouillements de ces appels d'offres sont en cours pour la plupart et l'attribution des marchés y afférents est attendue dans les délais fixés.

2.2.82 Performance financière. Les décaissements sur le prêt sont effectués par voie de paiements directs et d'alimentation du compte spécial du projet ouvert à la Banque centrale de Tunisie. Le taux de décaissement est encore faible, avec un montant total décaissé de 334.977,58 UC (0,54%), mais devrait s'accroître rapidement d'ici la fin de l'année 2005, avec l'augmentation de la cadence des marchés de travaux approuvés ainsi que le démarrage des marchés de fourniture dont les montants sont très élevés. Le financement des activités du projet ne rencontre aucun problème, la contrepartie du Gouvernement a toujours été disponible et les règlements sont effectués dans le délai.

2.2.83 Activités et réalisations: le projet s'exécute de manière satisfaisante, avec les $\frac{3}{4}$ des appels d'offres prévus lancés en l'espace d'une année d'exécution pour le volet-investissement physique de modernisation de l'infrastructure. Les chantiers de travaux engagés se déroulent normalement et la quasi-totalité des marchés restants pour ce volet seront attribués avant la fin de l'année 2005. Il s'agira pour la SNCFT de maintenir ce degré d'efficacité et de performance tout à fait satisfaisante pour les autres activités du projet, notamment celles du volet études institutionnelles dont l'exécution piétine quelque peu. En effet, pour ce volet, les dossiers de consultation pour 2 études (stratégie du matériel ferroviaire et développement d'un cadre environnemental des ateliers de maintenance) ont été finalisés et seront lancés très prochainement, et la SNCFT devra finaliser les dossiers relatifs aux 2 études restantes (mise en place d'une comptabilité analytique à la SNCFT et le re-dimensionnement des unités d'appui) de manière à lancer ces consultations avant la fin de l'année 2005.

2.2.84 Impact sur le développement : la réalisation du projet contribue au renforcement de la compétitivité du transport ferroviaire dans un environnement devenu très concurrentiel. Les actions engagées s'exécutent de manière satisfaisante et concourent bien à la modernisation de l'infrastructure ferroviaire et à la rationalisation des coûts de gestion de la SNCFT. Au stade actuel, le projet dispose de toutes les chances d'atteindre ses objectifs.

2.2.85 Evaluation de la performance globale : la performance globale du projet, évaluée à partir des critères ci-dessous, est jugée satisfaisante.

Indicateurs de Performance	Respect des conditions du prêt	Performance dans les Acquisitions	Performance financière	Activités et réalisations	Impact sur le développement	Evaluation Globale
Notation	2	2	2	2	2	2

E. SECTEUR DES EQUIPEMENTS COLLECTIFS

2.2.86 Le secteur des équipements collectifs joue un rôle important dans l'économie du pays. Sa contribution au PIB est de l'ordre de 10%. Cette contribution est assurée principalement par l'énergie, pour environ 6,5% et les communications pour environ 3%.

2.2.87 Depuis le début de ses opérations, la Banque a financé 12 projets dans ce secteur dont 1 projet de transport de gaz, 6 projets de distribution d'électricité, 4 projets d'adduction d'eau potable et 1 projet d'assainissement, pour un montant total net d'annulation de 228,652 millions d'UC. Sur ces 12 projets, 11 sont achevés et 10 ont fait l'objet de rapports d'achèvement. Tous ces projets ont été exécutés sans problème majeur.

E.1 PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE (ELECTRICITE VI)

Montant du prêt : 62,960 millions USD, soit 46,815 millions d'UC	Source : BAD	Montant décaissé : 62,96 millions USD (100%)
Date d'approbation : 09/06/1999	Date de signature : 11/06/1999	Date d'entrée en vigueur : 28/12/1999
Date limite du dernier décaissement : 30/06/2005	Organe d'exécution : Société tunisienne d'Electricité et de Gaz (STEG)	
Audit des comptes : rapports 2000 à 2003 reçus.	Rapports d'avancement : rapports soumis régulièrement	Date dernière supervision : juillet 2005
<p><u>Objectifs et description</u> : ce projet a pour objectifs l'électrification de près de mille localités et groupes d'habitats ruraux et l'alimentation en énergie électrique de près de 45.000 ménages et de 320 pompages pour l'irrigation dans l'ensemble du pays. Il permettra d'accroître l'utilisation de l'énergie électrique par les ménages ruraux et de développer les périmètres agricoles irrigués. Il contribuera à l'accroissement du taux d'électrification rurale de 83% en 1998 à 90% à son achèvement et du taux national d'électrification de 93% à 96%. Il comprend les principales composantes suivantes : (i) Extension du réseau MT par la construction de 2.800 km de lignes aériennes 30 kV et 17.5 kV; (ii) Construction de 2.820 postes de distribution MT/BT; (iii) Construction de 4.800 km de lignes BT; (iv) Réalisation de 45.320 branchements BT; (v) Acquisition de matériel d'exploitation et de gestion des abonnés; (vi) Etudes d'exécution, contrôle et surveillance des travaux.</p>		

2.2.88 Conformité aux conditions du prêt. L'accord de prêt a été mis en vigueur 6 mois après sa signature. Les conditions générales relatives à la transmission à la Banque des rapports d'activités et des rapports d'audit des comptes du projet, sont régulièrement satisfaites. Les autres conditions du prêt sont aussi régulièrement satisfaites. Elles portent sur la communication à la Banque des réalisations du contrat programme entre l'Etat et la STEG pour la période 1997-2001 et des états financiers audités de la STEG, ainsi qu'une situation financière séparée du projet. Au-delà de 2001, la STEG a continué à communiquer à la Banque les réalisations annuelles du contrat programme.

2.2.89 Performance des acquisitions. Depuis le démarrage du projet, il a été lancé 96 appels d'offres dont 47 pour l'acquisition des équipements (41 AOI et 6 AON) et 49 pour les travaux. Quarante vingt quatorze (94) de ces appels d'offres (47 pour l'acquisition des équipements et 47 pour les travaux) ont abouti à l'adjudication de 189 marchés (93 pour l'acquisition des équipements et 96 pour les travaux). Tous ces marchés ont été conclus et transmis à la Banque. Deux appels d'offres d'acquisition des équipements ont été déclarés infructueux pour non-conformité technique des équipements proposés. Tous les appels d'offres ont été effectués dans le strict respect des dossiers types et des règles de la Banque. Pour les travaux dont les coûts sont inférieurs à

30.000 DT/marché, 1.626 marchés ont été conclus. La performance du projet pour les acquisitions est estimée très satisfaisante.

2.2.90 Performance financière. Le projet a pu disposer de toutes les ressources financières requises tant pour les dépenses en devises que pour celles en monnaie locale. Le montant total des engagements autorisés par la Banque pour les 189 contrats issus des appels d'offres ainsi que pour les 1.626 marchés des petits travaux, est estimé à 62,96 millions USD dont 52,23 millions USD pour l'acquisition des équipements et 10,73 millions USD pour les travaux. Au 30 juin 2005, la totalité du montant du prêt de la BAD a été décaissé. La performance financière du projet est jugée satisfaisante.

2.2.91 Activités et réalisations. Au 30 juin 2005, toutes les composantes du projet ont été réalisées à l'exception de l'acquisition des postes radio émetteur-récepteur pour l'exploitation et des terminaux de saisie portables (TSP) pour la relève et la gestion commerciale. Les quantités d'installations (lignes MT et BT, postes MT/BT et branchements BT) prévues à l'évaluation ont été réalisées et dépassées à l'achèvement du projet. Le projet a permis de raccorder et d'alimenter en électricité 51.851 nouveaux abonnés BT (51.770 habitations et 81 pompes pour l'irrigation) contre 45.320 branchements prévus à l'évaluation, soit une augmentation de 14,4%. Le projet s'est toutefois achevé avec un retard de 18 mois par rapport au calendrier prévu à l'évaluation. La performance d'exécution du projet est jugée satisfaisante.

2.2.92 Impact sur le développement. Les objectifs de réalisation du projet ont été atteints et même dépassés. Le projet a permis d'alimenter en électricité plus de 1.000 localités et groupes d'habitats ruraux. Il a contribué à l'accroissement du taux d'électrification rurale du pays de 86% en 1999 à 97% en 2004 et du taux d'électrification nationale de 96,3% en 1999 à 98,9% en 2004. Il a permis d'accroître l'utilisation de l'énergie électrique par les ménages ruraux et de développer les périmètres agricoles irrigués. Il génère de nombreux impacts positifs de nature socio-économique pour les populations rurales. Il contribue à la stabilisation des populations, à la lutte contre la pauvreté, à la création de quelques activités économiques (fermes, moulins, huileries) et à l'amélioration des conditions de vie de la femme rurale. Il contribue également à l'amélioration des conditions de scolarisation et d'éducation des enfants ainsi que des conditions de santé et d'hygiène publique et familiale dans les zones rurales. Son impact sur le développement est très satisfaisant.

2.2.93 Evaluation globale de la performance. La performance globale du projet est satisfaisante.

Indicateurs de Performance	Conformité aux conditions	Performance dans les acquisitions	Performance financière	Activités et réalisations	Impact sur le développement	Evaluation Globale
Notation	3	3	2,8	2,6	2.5	2,8

E.2 PROJET D'ASSAINISSEMENT DES RESEAUX DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE (ELECTRICITE VII)

<u>Montant du prêt</u> : 77,15 millions EUR , soit 61,20 millions d'UC	<u>Source</u> : BAD	<u>Montant décaissé</u> : 6,19 millions EUR (8,01 %)
<u>Date d'approbation</u> : 10/12/2003	<u>Date de signature</u> : 20/09/2004	<u>Date d'entrée en vigueur</u> : 21/02/2005
<u>Date limite du dernier décaissement</u> : 31/12/2008	<u>Organe d'exécution</u> : Société tunisienne d'Electricité et de Gaz (STEG)	
<u>Audit des comptes</u> : rapport 2004 reçu.	<u>Rapports d'avancement</u> : Aucun rapport n'a encore été soumis à la Banque.	<u>Date dernière supervision</u> : Juillet 2005
<p><u>Objectifs et description</u> : Ce projet vise à satisfaire, à moindre coût et dans les meilleures conditions de fiabilité et de sécurité, la demande croissante d'énergie du pays. Il a pour objectifs l'amélioration de la sécurité d'alimentation, de la qualité de service à la clientèle et de la sécurité du personnel de la Société tunisienne de l'Electricité et du Gaz (STEG) et des tiers ainsi que la préservation de l'environnement et la maîtrise des coûts d'exploitation des réseaux de distribution. Il permettra d'accroître la performance et la fiabilité des réseaux de distribution d'électricité. Il comprend les principales composantes suivantes : (i) la réalisation des infrastructures nouvelles ; (ii) l'assainissement des réseaux MT ; (iii) l'assainissement des réseaux BT ; (iv) l'acquisition du matériel et des moyens d'études et d'exploitation ; et (v) les études d'exécution, la supervision et le contrôle des travaux. Il permettra de réaliser : la pose de 439 km de câbles souterrains MT (10 kV, 15 kV et 30 kV) ; la construction de 1.643 km de lignes aériennes MT 30 kV ; la construction et l'équipement de 2 sous stations MT/MT 30/15 kV de 15 MVA chacun ; le renouvellement de 551 postes de distribution MT/BT et la construction de 233 nouveaux postes de distribution MT/BT ; la construction de 1.591 km de lignes BT ; le raccordement de 170.331 nouveaux abonnés MT et BT dont 858 clients (PME/PMI) en MT et 169.473 abonnés domestiques en BT ; et l'équipement des services d'études et d'exploitation de la STEG en moyens logistiques afin de renforcer leurs capacités dans les différentes régions du pays..</p>		

2.2.94 Conformité aux conditions du prêt. L'accord de prêt a été mis en vigueur cinq (5) mois après sa signature. Concernant les autres conditions du prêt portent sur la communication à la Banque des réalisations du contrat programme entre l'Etat et la STEG pour la période 2002-2006 et les états financiers audités de la STEG ainsi qu'une situation financière séparée du projet, la STEG a remis à la Banque les réalisations de 2002, 2003 et 2004 du contrat programme 2002-2006.

2.2.95 Performance des acquisitions : Les premiers appels d'offres ont été lancés en février 2004 pour l'acquisition des équipements et en août 2004 pour les travaux. Depuis 2004, 64 appels d'offres ont été lancés dont 24 appels d'offres internationaux (AOI) pour l'acquisition des équipements et 40 appels d'offres nationaux (AON) pour les travaux. Pour les équipements, 13 appels d'offres ont été dépouillés, dont 12 ont reçu l'approbation de la Banque. Pour les travaux, 21 appels d'offres ont été dépouillés, dont 15 ont reçu l'approbation de la Banque. Tous ces appels d'offres sont effectués dans le strict respect des règles de procédure de la Banque. La STEG prévoit de lancer au 2ème semestre 2005, 34 appels d'offres dont 6 pour l'acquisition des équipements et 28 pour les travaux. Par contre, aucun appel d'offres n'a été lancé pour la réalisation de certaines installations clé en main. Les dossiers d'appel d'offres sont actuellement en cours de préparation. La STEG prévoit de lancer au cours du 2ème semestre 2005, 3 appels d'offres internationaux (AOI) clé en main pour la fourniture et la pose des câbles souterrains 10kV et 30kV ainsi que pour la réalisation des postes MT/BT. La performance du projet pour les acquisitions est estimée hautement satisfaisante.

2.2.96 Performance financière : Le projet bénéficie d'un prêt BAD de 77,15 millions d'euros (61,20 millions d'UC) approuvé en décembre 2003, qui doit couvrir les coûts en devises du projet, soit 87,2% du coût total du projet. Le montant total des engagements est estimé à 16,09 millions d'euros dont 15,56 millions EUR pour l'acquisition des équipements et 0,21 millions d'euros pour les travaux. La part à financer par la Banque sur ces engagements est estimé à 15,77 millions d'euros, soit 20,4 % du montant du prêt. Au 30 juin 2005, le montant cumulé des décaissements sur le prêt est de 6,188 millions d'euros, soit 8,01% du montant du prêt. Toutefois, il subsiste un écart de l'ordre de 12 % entre les engagements et le niveau des décaissements

2.2.97 Activités et réalisations : L'exécution du projet a démarré en février 2004. Au 30 juin 2005, aucune livraison des équipements à financer par la Banque n'a encore été effectuée. Les travaux sont en cours d'exécution dans différents Districts. Ces travaux sont en cours de réalisation avec du matériel avancé par la STEG à partir de ses stocks.

2.2.98 Impact sur le développement : la probabilité pour que ce projet atteigne ses objectifs est très élevée. Le projet permettra aux petites et moyennes entreprises ainsi qu'à la population alimentée en électricité dans les zones urbaines, industrielles et touristiques, de bénéficier d'un réseau de distribution sain qui leur garantira une plus grande sécurité d'alimentation et une meilleure qualité de service. Il permettra d'y améliorer les conditions d'éducation, de santé et d'hygiène publique et familiale. Il permettra en outre d'éliminer les risques d'accidents dus à la proximité ou à la chute des conducteurs nus des anciennes lignes aériennes MT et BT ainsi que des appareils dans les postes MT/BT, de réduire les risques d'accident dus à l'état de vétusté de certaines installations et d'accroître la sécurité du personnel de la STEG et des tiers.

2.2.99 Evaluation globale de la performance : La performance globale du projet est satisfaisante.

Indicateurs de Performance	Conformité aux conditions	Performance dans les acquisitions	Performance financière	Activités et réalisations	Impact sur le développement	Evaluation Globale
Notation	2,7	3,0	2,75	2,0	2,0	2,5

F. SECTEUR SOCIAL

2.2.100 Le développement social est au cœur des priorités du X^{ème} Plan. Les étapes franchies par la Tunisie en matière de santé et de couverture sanitaire (en 2003, 80% de la population disposait d'une structure hospitalière à moins de 4 km du lieu de résidence) se sont matérialisées par l'amélioration tangible de plusieurs indicateurs. Ainsi, l'espérance de vie a atteint 73 ans en 2003, le taux de mortalité infantile a baissé de 37.3‰ en 1990 à 2.1‰ en 2003, l'indice synthétique de fécondité s'est approché de 2 en 2004. Au niveau de l'éducation, de bons résultats ont également été enregistrés, comme le traduisent les chiffres. Ainsi, le taux d'alphabétisation des enfants de moins de 10ans atteint 80% en 2004, le taux de scolarisation primaire est de 98.1%, le taux secondaire de 77% (la part des filles est de 52.4%), le taux supérieur 29.2% (les filles représentent 56.5% des effectifs).

2.2.101 Depuis le début de ses opérations, la Banque a financé 4 projets dans ce secteur, dont 2 dans l'éducation et deux dans la santé, pour un montant total net d'annulation de 67,082 millions d'UC. Sur ces 4 projets, 3 sont achevés. Tous ces projets ont été exécutés sans problème majeur.

F.1 APPUI A L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE I (PAES I)

<u>Montant du prêt</u> : 31,30 millions d'UC	<u>Source</u> : BAD	<u>Montant décaissé</u> : 25,70 millions d'UC (82,09%)
<u>Date d'approbation</u> : 16/09/1998	<u>Date de signature</u> : 13/10/1998	<u>Date d'entrée en vigueur</u> : 29/03/1999
<u>Date limite du dernier décaissement</u> : 31/12/2005	<u>Organe d'exécution</u> : Direction générale des services communs (DGSC) du Ministère de l'éducation et de la formation	
<u>Audit des comptes</u> : rapports 1999 à 2003 reçus.	<u>Rapports d'avancement</u> : rapports soumis régulièrement	<u>Date dernière supervision</u> : Février 2005
<p><u>Objectifs et description</u> : L'objectif sectoriel du projet est de contribuer au développement des ressources humaines du pays. Son objectif spécifique est d'accroître les capacités d'accueil et de gestion du système de l'enseignement secondaire et d'en améliorer la qualité. Le projet comprend les trois composantes suivantes :</p> <p>I) <u>Expansion des capacités d'accueil</u> (construction et équipement de 40 nouveaux établissements : 20 collèges et 20 lycées dont deux avec internat) ;</p> <p>II) <u>Renforcement du dispositif pédagogique et amélioration de la qualité du système éducatif</u> (dotation des laboratoires en matériels informatiques ; création de réseaux d'innovation pédagogiques ; et acquisition de matériels scientifiques de laboratoires pour les extensions des établissements existants) ;</p> <p>III) <u>Appui institutionnel</u> (formation du personnel pédagogique, administratif et technique des 40 établissements à construire ; et études et innovations pédagogiques pilotes).</p>		

2.2.102 Conformité aux conditions du prêt. L'accord de prêt a été mis en vigueur 5 mois après sa signature. Les conditions générales sont régulièrement satisfaites et les autres conditions contenues dans l'Accord de prêt ont été réalisées.

2.2.103 Performance des acquisitions. Toutes les acquisitions de biens, travaux et services financés par la BAD ont été effectuées en conformité aux Règles de procédure de la Banque pour l'acquisition des biens et travaux ou, selon le cas, aux Règles de procédure de la Banque pour l'utilisation des consultants, en utilisant les Dossiers-types d'appel d'offres approprié de la Banque. La performance du projet pour les acquisitions est estimée satisfaisante.

2.2.104 Performance financière. L'exécution financière du projet est jugée satisfaisante. Les marchés afférents aux travaux de construction et à la fourniture d'équipement et de matériels didactiques sont entièrement achevés pour les constructions et pour les équipements en termes d'engagement (100%). Les taux de réalisation en termes de paiement effectif varient entre 97% pour les constructions et 43% pour les équipements. Seuls les marchés relatifs à l'assistance technique, dans le cadre de l'appui institutionnel, demeurent encore faiblement exécutés. Le taux de décaissement est de 82,09%.

2.2.105 Activités et réalisations. Le taux d'exécution du projet est d'environ 98%. Les travaux de génie civil (construction et équipement de 20 lycées dont deux avec internat et de 20 collèges) sont entièrement réalisés. Les réalisations sont, dans l'ensemble, de bonne qualité et les locaux fonctionnels. L'acquisition des équipements est pratiquement achevée et les derniers dépouillements d'appels d'offres ont reçu l'avis de non-objection de la Banque. Au titre de l'assistance technique, l'étude d'amélioration du dispositif pédagogique confiée au bureau d'études TECSULT est achevée. Quelques actions complémentaires de formation envisagées dans le cadre de l'utilisation du solde disponible du prêt sont en cours de réalisation. La procédure de recrutement des bureaux d'études pour réaliser les activités restantes a été lancée suite à l'avis de non-objection de la Banque. Par ailleurs, la Banque a approuvé les projets de demandes de propositions et les listes restreintes proposées par le Gouvernement. La dernière activité prévue qui concerne la formation en management des projets, se fera par des stages à l'étranger au profit des responsables des projets et des gestionnaires de la Direction des bâtiments et de l'équipement auprès de bureaux spécialisés. Pour permettre la réalisation de ces activités, la Banque a prorogé la date limite du dernier décaissement au 31 décembre 2005.

2.2.106 Impact sur le développement. Les objectifs de réalisation du projet ont été atteints. Le projet a permis l'expansion des capacités d'accueil de l'enseignement secondaire grâce à la construction et l'équipement des 40 collèges et lycées. Il a en outre permis l'amélioration de la qualité de l'enseignement secondaire. Il a aussi contribué à l'amélioration des performances de l'encadrement technique, pédagogique et de l'administration scolaire, par les formations offertes à ces différentes catégories de personnels et l'appui à l'institutionnalisation de nouveaux dispositifs de suivi-évaluation des activités d'enseignement et d'apprentissage. Son impact sur le développement est satisfaisant.

2.2.107 Evaluation globale de la performance. La performance globale du projet est satisfaisante.

Indicateurs de Performance	Conformité aux conditions	Performance dans les acquisitions	Performance financière	Activités et réalisations	Impact sur le développement	Evaluation Globale
Notation	2,3	2,5	2,6	2,8	3,0	2,6

2.3 Projets âgés, projets à problème ou potentiellement à problèmes

2.3.1 Projets âgés : Le portefeuille de la Banque en Tunisie est relativement jeune et ne comporte aucun projet âgé. La moyenne d'âge des projets en cours d'exécution est de 3,6 ans. Il y a toutefois deux (2) projets de 6 ans, à savoir le projet de consolidation de la CPG et le projet d'appui à l'enseignement secondaire, approuvés en fin d'année 1998. Après les retards enregistrés au démarrage, l'exécution de ces 2 projets est à présent satisfaisante et la date de clôture est prévue pour le 31 décembre 2005. Les taux de décaissement, au 30 juin 2005, pour ces 2 projets sont respectivement de 94,6% et de 82,09%. Deux autres projets ont été approuvés en juin 1999, soit plus de 5 ans d'âge, le projet de modernisation ferroviaire et Electricité IV, mais sont désormais achevés.

2.3.2 Projets à problèmes ou potentiellement à problèmes: L'ensemble du portefeuille de la Tunisie s'exécute de façon satisfaisante. Seul un projet potentiellement à problème a été identifié, à savoir le projet de modernisation ferroviaire phase 1. Les difficultés rencontrées se situent au niveau des acquisitions. En effet, certains appels d'offres sont restés infructueux, suite aux contradictions entre les avis émis par la CSM (Commission supérieure des marchés) et par la Banque, entraînant des retards importants dans les activités programmées. Pour ne pas proroger inutilement les délais, l'annulation du financement des deux dernières composantes (signalisation des lignes 5 et TA et mise en place du système GCAO), pour un montant de 12,409 millions d'UC, a été retenue. A ce jour le projet est achevé, avec une annulation effective au 30 juin 2005.

2.4 Evaluation de la fréquence des missions de supervision et de leur qualité

2.4.1 La présence de l'Agence temporaire de relocalisation du Groupe de la Banque en Tunisie a permis d'accélérer le rythme de supervision des opérations financées par la Banque et en cours d'exécution. En effet, entre 2003 et 2004, le taux de 2 missions de supervision par an et par projet a été largement atteint et même dépassé pour certains projets.

2.4.2 Cependant, la durée et la composition des ces missions de supervision ne sont pas toujours en conformité avec les recommandations de la Banque, en matière de composition d'équipes pluridisciplinaires, visant à apporter une assistance technique variée aux agences d'exécution, particulièrement pour les projets complexes et à multiples composantes. La récente

tentative de recrutement de consultants pour les missions de supervision s'est heurtée d'une part aux rigidités internes de la Banque en matière de recrutement de consultant et d'autre part aux contraintes de ressources financières.

2.4.3 Par ailleurs, pour faciliter l'exécution de projets complexes financés par la Banque, l'Emprunteur a exprimé le souhait qu'en annexe des rapports d'évaluation, soit inclus le manuel de description des tâches spécifiques à réaliser dans le cadre du projet et comment les exécuter ainsi que les moyens de vérification par la Banque de la réalisation de ces tâches conformément aux objectifs fixés.

2.5 Questions d'ordre transversal

2.5.1 Environnement. Le Gouvernement a acquis une longue expérience de prise en compte de la dimension environnementale dans les plans quinquennaux de développement économique, particulièrement au cours des IX^{ème} (1997-2001) et X^{ème} (2002-2006) plans. En effet, après la création d'un Ministère chargé de l'environnement, d'autres institutions ont été mises en place pour prendre en charge la dimension environnementale et l'intégrer dans toutes les politiques sectorielles. A cet égard, l'Agence nationale de protection de l'environnement (ANPE) joue un rôle clé dans le dispositif. Par ailleurs, des mesures comme l'adoption d'une structure industrielle à faible consommation d'énergie, le recours à des énergies propres (gaz naturel), la maîtrise de l'énergie, la protection et la réhabilitation des milieux naturels, la lutte contre les pollutions, et le développement du secteur tertiaire, participe de ce souci du gouvernement d'impulser un développement durable. Pour l'ensemble des projets de la Banque en cours d'exécution, les critères de classifications et les exigences de la Banque ont été respectés, conformément à sa politique en matière d'environnement. Cela s'est traduit par la classification des différents projets par catégorie environnementale selon des critères respectant les standards internationaux. Une attention toute particulière a été accordée aux projets ayant un impact direct sur l'environnement, particulièrement dans le cadre du développement industriel et touristique.

2.5.2 Question de genre. Le principe majeur autour duquel s'articule l'ensemble de textes de loi tunisiens est celui de l'égalité Juridique entre l'homme et la femme. En abolissant la polygamie et en instituant le divorce judiciaire, le Code du Statut Personnel a instauré de nouveaux rapports entre l'homme et la femme, sur la base de la seule force du droit, notion qui a placé la Tunisie à l'avant-garde de tous les pays arabo-musulmans en matière de promotion de la condition de la femme. Les efforts fournis dans ce sens n'ont pas cessé de se multiplier notamment ces dix dernières années, et la participation accrue de la femme à la vie active a favorisé la création d'institutions qui ont permis de promouvoir le statut de la femme et d'améliorer ses conditions de vie. Ces institutions sont principalement, l'Union nationale des femmes tunisiennes (UNFT) et le centre de recherche, de documentation et d'information sur la femme (CREDIF). Ce Centre doté d'un Observatoire de la condition de la femme a pour mission de permettre une meilleure visibilité de la participation de la femme à la production nationale, de contribuer au changement des attitudes et des mentalités à l'égard des femmes ainsi qu'à une plus grande prise en compte des femmes dans le processus démocratique. Cette politique délibérée d'émancipation de la femme, mise en place depuis l'indépendance, a permis à la Tunisie d'atteindre des taux élevés de scolarisation des jeunes filles, d'alphabétisation des femmes (70%), et une parité homme/femme dans l'éducation relativement élevée. En matière d'emploi, en 2000, la participation de la femme entre 15 et 64 ans à la vie active s'établit à 39,6% et est projetée à 44,7% en 2010 et le taux de croissance annuel moyen de la population active féminine est estimé à 3,15% pour la période 2000-2010, contre 2,14% pour les hommes. En 2004, la Tunisie occupe la 77^{ème} place selon l'indice de développement de la Femme du PNUD. Au niveau de la Banque, toutes ses opérations en Tunisie ont un volet important

d'insertion des femmes dans la vie active et/ou d'amélioration de leur condition de vie. Ainsi, les projets de développement rural ont contribué à une meilleure intégration des femmes dans les communautés et une augmentation de leurs revenus. Les projets de transports et d'électrification ont également permis de réduire la pénibilité des tâches des femmes et d'améliorer leurs conditions de vie.

2.5.3 Lutte contre la pauvreté. L'amélioration de la situation sociale se traduit notamment par la réduction de la pauvreté, dont l'incidence est passée de 7,7% de la population en 1984 à 4,2% en 2000. La pauvreté demeure toutefois nettement supérieure en milieu rural. Le revenu annuel par habitant a augmenté, passant de 1.059 dinars en 1987 à 3.300 dinars en 2003, avec un objectif de 5.000 dinars en 2009. Le rapport sur le développement dans le monde 2005 du PNUD place la Tunisie à la 89^{ème} place sur 177 pays, soit une progression de 3 places par rapport à 2004. Le ciblage des interventions de lutte contre la pauvreté devenant plus complexe lorsque l'incidence de la pauvreté diminue, il est important de faire participer davantage les communautés affectées à la conception et maintenance des programmes pour en garantir l'efficacité. C'est à travers les PDAI que la Banque a le plus contribué à la réduction de la pauvreté en Tunisie, en milieu rural, non seulement par l'augmentation de la production agricole, agro-industrielle et des revenus des producteurs, mais aussi par la structuration du monde rural et par la création et l'appui aux associations d'intérêts collectifs. Les projets d'électrification ont également un impact très important sur la réduction de la pauvreté en accroissant l'accès des populations rurales à l'électricité et en contribuant au relèvement du taux d'électrification des villages et des localités rurales. Ils ont également permis l'alimentation en électricité des écoles, des centres de santé, des stations de téléphonie rurale et de diverses activités économiques. Le projet d'éducation secondaire a quant à lui contribué à l'amélioration de l'offre du secteur éducatif, contribuant à la réalisation d'un taux net de scolarisation des 6-16 ans de 90,5% en 2004/05 contre 87,5% en 1997/98, sans différence entre les deux sexes. Les projets de transports ont contribué à la baisse des coûts de transport et à la disponibilité de routes de bons niveaux de services reliant les principaux pôles de développement du pays. Enfin, les lignes de crédit participent au renforcement de la croissance économique et à la création d'emplois, en intervenant au niveau des facteurs de production et des investissements productifs.

2.5.4 Population. Le taux de croissance démographique a atteint 1,2% en 2003 contre 1,6% en 1996. En 2005, la population est estimée à 10 millions d'habitants. La baisse de la fécondité devra prolonger ce fléchissement de la population pour atteindre 1,3% et 0,9% respectivement au cours des périodes 2005-2010 et 2025-2030. Sur la base de ces prévisions, la population tunisienne devrait s'établir à 12,5 millions en 2020. La densité de la population reste faible, 59 hab/km², mais la population est à 65% urbaine. L'espérance de vie à la naissance est de 72 ans. La structure de la population laisse apparaître une population relativement jeune, avec 20% de moins de 15 ans, 40% entre 15 et 30 ans, 30% entre 30 et 59 et 10% plus de 60 ans. Le défi majeur auquel est confrontée la Tunisie est l'emploi. En effet, le taux de chômage est estimé à 14%, et le chômage des diplômés se développe rapidement. Le Gouvernement en a fait une priorité dans son plan quinquennal et a mis en œuvre de nombreuses mesures en faveur de la création d'emplois, par le biais d'incitations/subventions. La Banque, à travers ses différentes interventions, soutient les efforts du Gouvernement dans ce sens et participe à la création d'emplois (mise en œuvre des projets et lignes de crédit) comme à l'amélioration de l'environnement des affaires, notamment les programmes d'appui à la compétitivité.

2.5.5 Intégration régionale. La Tunisie est un membre de l'Union du Maghreb Arabe (UMA). Dans le portefeuille actuel des projets en cours d'exécution ne figurent pas de projet régional qui concerne deux ou plusieurs pays membres de l'UMA. Toutefois, des discussions ont été engagées autour de la contribution de la Banque au projet de gazoduc Tunisie-Libye, dont le coût est estimé à 204 millions de dollars EU. Notons que la Banque s'est impliquée dès le début dans ce projet, qui fait l'objet d'un suivi méticuleux, compte tenu de son importance et des répercussions attendues, notamment en matière d'approvisionnement de la Tunisie en gaz. La Banque est toujours dans l'attente des requêtes officielles de financement des Gouvernements respectifs des deux pays.

2.6 Evaluation générale de la performance du portefeuille

2.6.1 La performance du portefeuille de la Banque en Tunisie s'est améliorée au cours des années 2003 et 2004. En effet, le problème de décaissement qui a affecté le portefeuille en 2001 et 2002, portant sur la mise à la disposition des agences d'exécution des bordereaux de décaissement des prêts (LDV) est, à présent, résolu. A cet effet, il a été demandé aux agences d'exécution de mettre à disposition de la Banque leur adresse électronique afin d'obtenir, en temps réel, toutes les informations concernant les décaissements, au fur et à mesure de l'exécution des projets. Les agences d'exécution ont, de manière générale, exprimé leur satisfaction pour les efforts fournis par la Banque en ce qui concerne l'amélioration du délai de traitement des demandes de décaissement.

2.6.2 Sur la période sous revue, les projets en cours ont largement contribué aux résultats positifs de la Tunisie, en matière de croissance économique et de renforcement de la compétitivité, d'une part, et d'amélioration des conditions de vie des populations d'autre part. En effet, les différents projets en cours d'exécution s'inscrivent tous dans les priorités du X^{ème} Plan (2002-2006), et viennent en appui des actions engagées par le Gouvernement pour atteindre ses objectifs. De manière plus spécifique, les projets ont contribué à la création d'emplois, au financement des activités du secteur privé, au renforcement de l'électrification rurale et des transports, ainsi qu'à l'éducation secondaire (cf. détail dans les chapitres A à E relatifs à l'examen individuel des projets).

2.6.3 En dépit de cette amélioration significative, il a été noté l'existence de quelques difficultés d'exécution dans l'application des règles de procédure de la Banque en matière de décaissement et d'acquisition, dues en partie au renouvellement des équipes et à l'arrivée de nouvelles agences d'exécution qui n'ont pas encore la maîtrise des règles de procédures de la Banque, ainsi qu'à la complexité de certains projets. Des missions de supervision de la Banque plus fréquentes et plus étoffées permettront de palier ces difficultés conjoncturelles.

2.6.4 Enfin, un point a été soulevé par le secteur bancaire, relatif à la possibilité de contracter auprès de la Banque des prêts en monnaie locale. En effet, dans le cas des lignes de crédit, l'emprunteur doit convertir la devise reçue, et conformément aux règles en vigueur en Tunisie, se couvrir contre les risques de change. La compétitivité de la ressource en est alors affectée. Dans le souci de toujours mieux satisfaire le client, la mission a d'abord discuté avec les autorités et demandé d'être informée des résultats de l'étude sur l'évaluation du mécanisme de couverture du risque de change en cours de réalisation. Elle a ensuite indiqué que cette question serait soulevée et examinée par les services compétents de la Banque.

2.6.5 Au total, la performance du portefeuille de la Banque en Tunisie est jugée satisfaisante, avec une note de 2,53 sur 3⁵ et en amélioration par rapport à la dernière revue de portefeuille qui avait donné une note de 2,41. Cette amélioration est largement imputable à la Banque, dont la qualité des services s'est améliorée, notamment grâce à sa proximité géographique avec le client. Toutefois, si aucun problème majeur n'a été identifié, des efforts restent à faire pour la poursuite et le renforcement de l'amélioration de l'exécution, le suivi et le contrôle des opérations financées par la Banque. Il est à noter une certaine lenteur dans l'exécution de certaines opérations, entraînant, ainsi un retard des décaissements des prêts relatifs à ces opérations. Par ailleurs, les rapports d'avancement périodiques ne sont pas transmis régulièrement à la Banque, notamment pour les programmes d'appui aux réformes.

Tableau 3
Evaluation globale de la performance des projets en cours d'exécution

Indicateur	Réalisation des conditions	Performance en matière d'acquisition	Performance financière	Activités et réalisations	Impact sur le développement	Evaluation globale
Note	2.52	2.46	2.68	2.32	2.68	2.53

2.7 Décaissements

2.7.1 Le taux moyen de décaissement des opérations financées par la Banque et qui sont en cours d'exécution est de 49,34%, au 30 juin 2005. Ce taux traduit le jeune âge du portefeuille et sa vitalité, en termes de nouvelles opérations, comme le bon avancement des projets. Dès le début de l'année 2006, il sera fortement réduit, à cause de l'introduction des deux nouveaux projets⁶, et de la clôture de 4 projets, dont les taux de décaissements sont élevés, proches de 100%.

2.7.2 Le niveau relativement faible du taux de décaissement pour le secteur des transports, (17,21%) est dû en partie à deux nouveaux projets, approuvés en novembre 2003 et 2004 pour lesquels les décaissements n'ont pas encore démarré. Ces retards s'expliquent par les difficultés rencontrées en matière de passation des marchés (cf. 2.2.63), ainsi qu'une certaine lenteur dans l'exécution des projets. Pour le secteur agricole, le taux relativement bas de 32%, est en partie dû à la nature des marchés qui sont très fragmentés et à la complexité des projets. A cet égard, la partie tunisienne a exprimé le souhait de voir les équipes de supervision étoffer, c'est à dire comprenant l'ensemble des compétences spécifiques utiles au bon déroulement du projet et au renforcement des capacités.

2.7.3 Notons enfin que la forte dépréciation du Dinar tunisien face à l'Euro (plus de 23%) explique le niveau assez faible des taux de décaissement, pour les projets dont la part des biens et services importés restent minoritaires, sans pour autant remettre en cause l'exécution physique des projets se déroulant de façon tout à fait satisfaisante (cf. 2.2 revue des projets en cours). En effet, la conversion des prêts libellés en Euros a entraîné automatiquement une augmentation du volume de financement en dinars.

⁵ Performance : 3 = Hautement satisfaisant ; 2 = Satisfaisant ; 1 = Peu satisfaisant ; 0 = Très peu satisfaisant.

⁶ Les PAESII n'aura pas encore enregistré de décaissement et le PACIII sera à 50% de décaissement (première tranche décaissée)

III. EVALUATION DE LA CAPACITE D'EXECUTION ET DE GESTION DES PROJETS

3.1 Performance du Gouvernement et des agences d'exécution

3.1.1 La Direction de la coopération régionale du Ministère du développement économique et de la Coopération Internationale (MDCI) assure le suivi de l'exécution des projets financés par la Banque. Cette Direction coordonne le suivi de la gestion de l'ensemble du portefeuille, notamment les questions relatives aux requêtes de financement de projets, à la mise en vigueur des prêts relatifs aux projets financés par la Banque, aux décaissements, à la soumission des rapports d'avancement et d'audit, ainsi qu'au remboursement des prêts de la Banque. Elle est aussi chargée de coordonner les activités des missions de la Banque sur le terrain. De façon générale, cette coordination s'est beaucoup améliorée au cours des dernières années. Cependant, avec la relocalisation temporaire de la Banque à Tunis, le rôle de cette Direction en matière de coordination et de suivi s'est quelque peu affaibli. En effet, cette dernière n'est plus systématiquement avertie des missions sur le terrain et se retrouve parfois face à de nombreux interlocuteurs. Si les Chargés de projet de la Banque, par souci d'efficacité, contactent directement les agences d'exécution des projets dont ils ont la charge, ils n'en reste pas moins qu'ils doivent informer le ministère de toute mission programmée. Le renforcement de la communication entre cette Direction, la Banque et les agences d'exécution permettra d'assurer une meilleure visibilité des actions de la Banque en Tunisie.

3.1.2 Au niveau des agences d'exécution, le renouvellement des équipes de gestion des projets financés par la Banque a contribué au ralentissement de l'exécution de certains projets. Cette situation conjoncturelle pourra être rapidement rectifiée avec la réalisation de séminaires de formation sur les règles et procédures de la Banque en direction des agences.

3.2 Performance de la Banque

3.2.1 Bien que des progrès substantiels aient été réalisés au cours des deux dernières années, la Banque n'a pas encore tiré pleinement profit de sa relocalisation temporaire à Tunis. En effet, la poursuite de la mise en place de la politique d'annulation des reliquats a permis d'accélérer l'exécution des projets en cours et les missions de supervision se sont intensifiées. Toutefois, dans la composition de ces missions, il n'a pas été tenu compte de la complexité des projets à superviser. Or la Banque devrait saisir l'occasion de ces missions pour apporter de l'assistance technique aux agences d'exécution, notamment pour les projets complexes à composantes multiples.

3.2.2 La Banque devrait intensifier l'organisation d'ateliers sur ses règles de procédures en matière d'acquisition de biens, travaux et services, de décaissement, d'audit et de comptabilité des prêts, afin de palier les problèmes de lenteur dans la mise en vigueur de certains prêts.

3.2.3 La Banque devra redoubler de vigilance dans la mise à disposition des fonds au pays. En effet, les responsables de la BTEI ont saisi la Banque suite à un retard enregistré dans un paiement effectué à la Banque centrale en leur faveur. Ce retard était dû à une information qui n'apparaissait pas sur l'ordre de paiement reçu par la Banque centrale.

IV. COORDINATION DE L'AIDE AVEC LES BAILLEURS DE FONDS

4.1 Capacité du Gouvernement à coordonner l'aide extérieure

4.1.1 La Tunisie a adopté, depuis plusieurs années, une stratégie de limitation des financements conjoints en faveur de financements parallèles pour éviter le système de conditionnalités croisées. Ainsi, la coordination de l'assistance extérieure est assurée à travers les réunions de lancement des plans quinquennaux de développement et/ou des programmes de grande envergure auxquelles participent les principaux partenaires financiers de la Tunisie. Ces réunions contribuent à une meilleure coordination de l'assistance entre les bailleurs de fonds d'une part et entre les bailleurs de fonds et le Gouvernement d'autre part.

4.1.2 La définition de la stratégie d'endettement du pays et la mobilisation des ressources extérieures sont assurées conjointement par le Ministère du développement et de la Coopération Internationale et le Ministère des Finances. En dépit du niveau d'endettement relativement élevé de la Tunisie, aucun défaut de paiement n'est à noter et l'ensemble des partenaires au développement est très actif et bien encadré.

4.2 Evaluation de la capacité de la Banque à coordonner avec les autres bailleurs de fonds

4.2.1 Dans son assistance à la Tunisie, la Banque travaille depuis dix ans en collaboration étroite avec la Banque mondiale. Deux fois par an, des réunions de coordination de leurs activités respectives sont organisées, dont l'objectif est, non seulement, l'identification de projets/programmes à co-financer, mais aussi l'harmonisation des stratégies d'intervention. Au cours de cette période, la Banque a co-financé avec la Banque mondiale cinq (5) programmes de réforme, dont : (i) le Programme d'Ajustement structurel (PAS) ; (ii) le Programme de Renforcement des Réformes Economiques et Financières (PRREF) ; (iii) et les Programmes d'Appui à la compétitivité I, II, et III (PAC I, II et III). La collaboration entre la Banque et la Banque mondiale pourrait être renforcée en amont, à travers un travail analytique conjoint préalable à l'évaluation des projets.

4.2.2 Avec l'Union européenne, la coordination s'est limitée au co-financement des cinq programmes de réformes énoncés ci-dessus. Cette coopération pourrait être renforcée dans le cadre de l'échéance prochaine de l'Accord d'association euro-méditerranéenne (2008) et plus globalement à travers « la nouvelle initiative de voisinage de l'Europe ».

4.2.3 En ce qui concerne les autres partenaires, aucune opération conjointe n'a encore été mise en place. Toutefois, certains, comme l'AFD par exemple, sont en contact permanent avec la Banque.

4.3 Evaluation de la performance des autres bailleurs de fonds dans les projets cofinancés

Compte tenu de l'approche retenue par le Gouvernement tunisien en matière de co-financement de projets/programmes, les activités de co-financement se sont limitées aux programmes d'appui aux réformes, soutenus par la Banque, la Banque mondiale et l'Union européenne. Cette approche de co-financement s'est avérée particulièrement efficace et devrait se renforcer à l'avenir.

V. REMBOURSEMENTS DES PRETS ET SOUSCRIPTION AU CAPITAL DE LA BANQUE

La Tunisie n'a pas d'arriérés au titre des remboursements des prêts et des souscriptions au capital de la Banque. La Tunisie s'est toujours acquittée avec promptitude de ses obligations financières vis-à-vis de la Banque.

VI. INITIATIVES A PRENDRE POUR AMELIORER LA QUALITE DU PORTEFEUILLE

6.1 Problèmes potentiels et solutions préconisées

6.1.1 La mission de revue du portefeuille n'a identifié aucun problème majeur.

6.1.2 Le rapport de revue de portefeuille de janvier 2003 avait constaté que le portefeuille de la Tunisie s'exécutait de façon satisfaisante. Des recommandations avaient été faites, en vue d'améliorer la performance du portefeuille. La plupart ont été mises en œuvre, mais malgré les efforts consentis par les deux parties, certaines restent toujours en vigueur.

Tableau 4

Evaluation de la mise en œuvre des recommandations de la précédente revue de portefeuille

RECOMMANDATIONS DE LA REVUE 2002	FAIT	NON FAIT	REMARQUE
Veiller au respect des conditions générales applicables aux accords de prêt et aux accords de garantie en soumettant régulièrement à la Banque les rapports trimestriels ou semestriels d'activités des projets et les rapports d'audit des comptes de projets, au plus tard 6 mois après la date de clôture de l'exercice.	Fait (avec parfois quelques retards)		A renforcer
Organiser régulièrement, sous la supervision du MDCl, des réunions d'échanges d'informations et d'expérience dans l'exécution des projets sur financement BAD.	Fait		A renforcer
Renforcer les dispositifs de suivi et de contrôle technique des réalisations des projets.	Fait		La présence de la Banque à Tunis a été un atout
Favoriser les mécanismes tendant à réduire les délais entre l'approbation des prêts et leur mise en vigueur.	Fait		Excepté pour le projet routier, les autorités souhaitant bénéficier des nouvelles dispositions adoptées pour les pays à revenus intermédiaires.
Favoriser l'interaction entre les agents d'exécution et la Banque par l'organisation dans le cadre des projets, de visites de travail et de formation régulière au siège de la Banque.	Fait		A renforcer
Mettre à la disposition des agences d'exécution, de façon régulière, des bordereaux de décaissement (LDV).	Fait		
Etoffer les missions de supervision en fonction des composantes et de la complexité des projets.		Non fait	Problèmes de ressources financières
Organiser, de façon périodique, en faveur des agences d'exécution, des ateliers sur les règles de procédures de la Banque	Fait		A renforcer, compte tenu de la rotation du personnel et de l'arrivée de nouvelles agences

6.1.3 Mise en œuvre des recommandations de l'audit interne. Un rapport du suivi d'audit interne avait effectué en 2003 (N° FR/99/13), mettant en exergue 12 recommandations, dont 5 pour l'emprunteur et 7 pour la Banque. Le rapport final d'audit interne indique que trois ont été mises en œuvre, et que 9 sont en cours d'exécution. La revue de portefeuille a repris à son compte certaines recommandations, pour en accélérer la mise en œuvre. Pour les autres, elles sont développées lors des missions de supervision.

6.2 Plan d'actions pour améliorer la performance du portefeuille

Le plan d'action pour l'amélioration du portefeuille de la Tunisie portera essentiellement sur des actions de suivi. Le détail des actions est récapitulé à l'annexe VI.

6.3 Leçons à tirer pour les futurs DSP et Revue de portefeuille

6.3.1 Pour le DSP. La revue a eu lieu à la fin de la mise en œuvre du DSP 2002-2004, actualisé pour 2005. Elle a permis de mettre en évidence la cohérence entre d'une part la stratégie de la Banque et ses interventions, à savoir (i) appui au renforcement de la compétitivité de l'économie à travers la poursuite des réformes économiques et financières (PACII et III), le renforcement des infrastructures (2 projets de routes, 2 de chemin de fer, 2 d'électricité) et la valorisation des ressources humaines (1 projet d'éducation); et (ii) le développement de la base productive à travers le renforcement des secteurs productifs (5 lignes de crédit, 4 PDAI et 1 projet de consolidation de la CPG) et d'autre part le X^{ème} Plan quinquennal de la Tunisie (2002-2006), dont l'objectif principal est d'accélérer la croissance économique, pour réduire le chômage, à travers notamment le renforcement de la compétitivité. Compte tenu des résultats encourageants obtenus par le pays, comme de la contribution positive de la Banque à ces résultats, la prochaine stratégie d'assistance de la Banque continuera à soutenir les efforts du Gouvernement et contribuera à la réalisation des objectifs du XI^{ème} Plan, qui s'inscrivent dans le prolongement et le renforcement du X^{ème} Plan, en mettant en exergue la compétitivité et l'économie du savoir. La préparation de ce document se fera dans le cadre de la complémentarité de la Banque avec les autres partenaires au développement. La Banque examinera les questions d'harmonisation et de cadre de coopération. Elle tentera de jouer un rôle plus important dans ce domaine, à l'instar des recommandations de la Banque en la matière et notamment eu égard à sa situation géographique.

6.3.2 Pour le portefeuille. Les efforts d'amélioration du portefeuille de la Banque en Tunisie portent sur les points suivants :

- (i) Etoffer les équipes de supervision, y compris par des consultants, en fonction des composantes des projets afin d'apporter, lors de ces supervisions, une assistance technique variée aux agences d'exécution des projets, particulièrement pour les projets complexes et à multiples composantes;
- (ii) Organiser des ateliers sur les procédures d'acquisition, de décaissement et sur les produits financiers de la Banque au profit des agences d'exécution des projets et des directions centrales du ministère impliquées dans la mise en œuvre des projets financés par la Banque.

VII. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

7.1 Conclusion

La revue de portefeuille a permis d'examiner de manière détaillée l'ensemble des opérations en cours d'exécution en Tunisie. La note moyenne de 2,53 qui sanctionne l'évaluation de l'ensemble du portefeuille reflète la gestion et l'exécution satisfaisante constatée par les différentes missions de supervision, de suivi et de revue et la légère amélioration de la performance par rapport à l'année 2003. Toutefois, cette performance ne saurait masquer la persistance d'une certaine lenteur dans l'exécution de quelques opérations, souvent dues à la complexité des projets et entraînant des retards dans le décaissement des prêts relatifs à ces opérations. Par ailleurs, il est à noter l'existence de quelques difficultés pour les nouvelles agences d'exécution dans l'application des règles de procédure de la Banque en matière de décaissement et d'acquisition. Aussi, l'objectif actuellement poursuivi au niveau du portefeuille est d'améliorer sa qualité, en accélérant le démarrage effectif des nouveaux projets, en respectant les calendriers de décaissement et en assurant une supervision renforcée et pluridisciplinaire des projets.

7.2 Recommandations générales

7.2.1 A l'issue de cette revue des opérations, les recommandations suivantes sont formulées à l'endroit des deux parties.

7.2.2 Action à entreprendre par la Banque

- (i) Inclure dans les nouveaux projets de la Banque une composante de préparation d'un manuel de procédures administrative, comptable et financière pour l'exécution de certaines activités jugées complexes de ces projets (cf. §2.2.13 et §2.2.19) ;
- (ii) Etoffer les équipes de supervision en fonction des composantes des projets afin d'apporter, lors de ces supervisions, une assistance technique variée aux agences d'exécution des projets, particulièrement pour les projets complexes et à plusieurs composantes (cf. §3.1.2) ;
- (iii) Organiser des ateliers, sur les procédures d'acquisition, de décaissement, d'audit et sur les produits financiers de la Banque, au profit des agences d'exécution des projets et des directions centrales du ministère impliquées dans la mise en œuvre des projets financés par la Banque (cf. §2.6.3 et §2.7.2) ; et
- (iv) Examiner la possibilité d'octroyer des prêts en monnaie locale. (cf. §2.2.31 et §2.6.4).

7.2.3 Actions à entreprendre par le Gouvernement

- (i) Soumettre régulièrement à la BAD les rapports périodiques d'avancement, ainsi que les rapports d'achèvement de tous les projets, y compris pour les programmes d'appui aux réformes (cf. §3.1.2) ;
- (ii) Tenir informée la BAD des résultats de l'étude qui est en cours sur l'évaluation du mécanisme de couverture du risque de change (cf. §2.6.4) ;

7.3 Recommandations spécifiques

- (i) PAES : Prendre des mesures pour assurer la maintenance des bâtiments construits dans le cadre du projet.
- (ii) Projet d'aménagement du réseau routier classé IV : Poursuivre les discussions avec la partie tunisienne pour éviter l'annulation de cette opération.
- (iii) Projets de modernisation de l'infrastructure ferroviaire : Sensibiliser la commission supérieure des marchés sur les retards enregistrés dans le processus d'acquisition pour les projets financés par la BAD.

TUNISIE : LISTE DES OPERATIONS DU GROUPE DE LA BANQUE AU 30 SEPTEMBRE 2005
(Montants en millions d'UC)

PROJETS	PRETS BRUTS	ANNULATIONS	PRETS NETS	DECAISSEMENT	% DECAISSEMENT					
	BAD	BAD	BAD	BAD **	BAD *	APPROB	SIGNAT	MIS VIG	CLOTURE	OBS.
1 AGRICULTURE (16)										
Etude PDAI de Kairouan	0.75	0	0.75	0	0%	30/09/04	30/09/04	30/09/04	31/12/05	en cours
Programme de développement intégré de Kasserine	12.8	0	12.8	3.793	30%	11/8/2000	28/02/01	13/06/01	31/12/06	en cours
Programme de développement intégré du Gabes	13.46	0.00	13.46	6.00	45%	11/8/2000	28/02/01	13/06/01	31/12/06	en cours
Programme de développement intégré de Gafsa	13.95	0.00	13.95	5.02	36%	11/8/2000	28/02/01	13/06/01	31/12/06	en cours
Développement rural (Madhia)	19.8	9.277	10.523	10.522	100%	28/08/85	13/09/85	28/11/86	31/12/94	achevé
Irrigation vallée de Medjerda	2.75	0.345	2.405	2.404	100%	10/06/68	01/02/71	10/11/68	31/12/74	achevé
Irrigation de raz-djebel-galaat	23.6	13.711	9.889	9.888	100%	14/12/82	07/01/83	31/12/84	31/12/94	achevé
Barrage de l'Oued Barbara	62.3	32.1	30.2	30.2	100%	14/12/92	12/05/93	22/06/95	21/12/01	achevé
Aménagement de Sidi El Barrack	54.2	35.7	18.5	18.5	100%	20/10/93	11/05/94	01/06/95	31/12/01	achevé
Ext. de la zone sauvegarde agrumes du Cap Bon	8.14	0.718	7.422	7.421	100%	1/2/1996	19/09/96	29/04/97	31/12/04	achevé
Aménagement hydroagricole de Jendouba	17.2	7.576	9.624	9.623	100%	1/2/1996	19/09/96	29/04/97	31/12/04	achevé
Développement agro-combinat Ghezala Mateur	14.95	2.544	12.406	12.405	100%	22/11/83	30/12/83	12/12/1985	30/03/94	achevé
PGM ajustement sectoriel agricole	90	0	90	90	100%	24/09/91	5/4/1992	19/08/92	30/06/94	achevé
Devt. rural intégré zones plus déshéritées phase 1	53.1	18.66	34.44	34.439	100%	17/03/86	1/4/1986	15/05/87	31/12/98	achevé
Devt. rural intégré zones plus déshéritées phase 2	63.5	22.242	41.258	41.257	100%	23/02/94	24/02/94	11/1/1995	31/12/01	achevé
Devt. Rural de Madhia phase II	9.45	1.145	8.305	8.304	100%	21/09/95	21/09/95	17/09/96	31/12/02	achevé
Sous Total 1	459.505	144.018	315.487	289.772	92%					
2 INDUSTRIE (4)										
Consolidation de la CPG	23.797	0.331	23.466	23.466	100%	14/12/98	15/12/99	12/4/2000	31/12/05	achevé
Renforcement des capacités environnement *	34.313	0	34.313	0	0%	21/05/05	28/09/05		31/12/09	en cours
Réhabilitation compagnie phosphates GAFSA	33.64	0.319	33.321	33.321	100%	23/08/89	3/10/1989	17/04/90	31/12/96	achevé
Réhabilitation de la filière phosphatière	110.00	2.598	107.402	107.401	100%	24/08/94	11/10/1994	12/1/1995	31/12/01	achevé
Sous Total 2	201.75	3.248	198.502	164.188	83%					
3 TRANSPORT (13)										
Route Nefta-Hazoua	0.9	0.064	0.836	0.835	100%	23/06/72	17/07/72	26644	31/12/76	achevé

Réhabilitation de routes du réseau classé	39.4	14.343	25.057	25.056	100%	13/04/95	1/12/1995	12/6/1996	31/12/01	achevé
Projet réhabilitation du réseau routier	69.168	12.041	57.127	57.127	100%	20/11/97	10/12/1997	10/12/1997	31/12/01	achevé
Aménagement des routes du réseau classé d'Etat II	81.241	2.598	78.643	78.643	100%	22/02/99	11/6/1999	23/09/99	31/12/03	achevé
Aménagement du réseau routier classé III	119.854	0	119.854	47.794	40%	21/11/01	28/05/02	31/08/2002	31/12/06	en cours
Aménagement du réseau routier classé IV	137.869	0	137.869	0	0%	24/11/04				en cours
SNTCF Chemin de fer I	3.9	0	3.9	3.9	100%	8/5/1974	2/7/1974	9/12/1974	31/12/79	achevé
SNTCF Chemin de fer II	5	0	5	5	100%	24/06/75	3/7/1975	10/1/1976	31/12/80	achevé
SNTCF Chemin de fer III	4.172	0.226	3.946	3.945	100%	19/09/77	15/11/77	5/5/1978	31/12/82	achevé
SNTCF Chemin de fer Sfax	11	3.994	7.006	7.005	100%	21/06/83	30507	29/01/85	31/12/93	achevé
Modernisation ferroviaire	22.879	10.96	11.919	11.446	96%	09/06/1999	11/6/1999	23/09/99	31/12/05	en cours
Modernisation ferroviaire II	62.2	0	62.2	0.493	1%	17/11/03	1/4/2004	1/4/2004	31/12/08	en cours
Réhabilitaion infra ferrov - routières	26.45	7.011	19.439	19.438	100%	2/5/1991	33455	26/06/92	30/09/01	achevé
Sous Total 3	584.033	51.237	532.796	260.682	49%					
4 EQUIPEMENT COLLECTIF (12)										
Adduction d'eau région du Sahel	5	1.645	3.355	3.354	100%	22/08/78	18/09/78	29086	31/12/83	achevé
Adduction d'eau de Gabes	8	3.337	4.663	4.662	100%	25/09/79	19/11/79	29438	31/12/84	achevé
Adduction d'eau 8 localités nord est	10	4.033	5.967	5.966	100%	27/02/81	29649	30288	31/12/87	achevé
Eau potable de Cape-Bon	19.23	12.869	6.361	6.36	100%	19/01/84	23/03/84	15/09/84	31/12/88	achevé
Projet d'électrification rurale (Electricité VI)	43.128	0	43.128	43.128	100%	9/6/1999	11/6/1999	31/12/99	31/12/05	achevé
Assainissement réseau distribution électricité	64.464	0	64.464	6.286	10%	7/12/2003	20/09/04	21/02/05	31/12/08	en cours
Electrification en milieu rural	8	0	8	8	100%	21/03/79	3/5/1979	6/8/1979	31/12/83	achevé
Electrification urbaine	20.67	0	20.67	20.67	100%	13/06/84	24/10/84	8/11/1985	31/12/90	achevé
Projet d'électrification rurale (Electricité IV)	28.44	0	28.44	28.44	100%	16/10/89	22/11/89	8/4/1994	31/12/94	achevé
Projet d'électrification rurale (Electricité V)	30	0.146	29.854	29.853	100%	3/3/1993	12/5/1993	31/12/99	31/12/01	achevé
Electrification rurale phase II	10	0	10	10	100%					achevé
Gazoduc d'El Borma	3.75	0	3.75	3.75	100%	18/11/75	27437	30/10/78	31/12/80	achevé
Sous Total 4	250.682	22.03	228.652	170.469	75%					
5 FINANCES (37)										
1ère Ligne de crédit agricole BNA	18	0	18	18	100%	28/08/85	1/4/1986	16/02/87	31/12/91	achevé
2ème Ligne de crédit BNA	50	0	50	49.9	100%	1/12/1992	4/3/1993	4/10/1993	31/12/98	achevé
3ème Ligne de crédit BNA	51.88	0	51.88	51.88	100%	14/12/98	26/05/99	12/10/1999	31/12/02	achevé
1ère Ligne de crédit BDET	3	0	3	3	100%	16/07/76	16/08/76	22/06/77	31/12/94	achevé
2ème Ligne de crédit BDET	10	0	10	10	100%	25/04/80	23/06/80	10/10/1980	31/12/83	achevé
2ème Ligne de crédit BTQI	20.006	0	20.006	20.006	100%	17/06/91	29/08/91	25/03/92	31/12/96	achevé
2ème Ligne de crédit BTKD	35	0.02	34.98	34.997	100%	29/08/90	27/02/91	25/03/92	31/12/96	achevé

3ème Ligne de crédit BDET	10	0	10	10	100%	16/03/82	5/5/1982	12/8/1982	31/12/85	achevé
4ème Ligne de crédit BDET	20	0	20	20	100%	12/12/1984	28/12/84	12/5/1985	31/12/92	achevé
5ème Ligne de crédit BDET	30	0	30	30	100%	29/08/90	27/02/91	15/10/91	31/12/95	achevé
6ème Ligne de crédit BDET	60	1.04	58.96	58.96	100%	23/06/93	24/11/93	27/06/94	31/12/97	achevé
5ème Ligne de crédit BNDT	160	0	160	0	0%					annulé
1ère Ligne de crédit touristique BNDT	30	0.00	30	30.00	100%	12/12/1984	28/12/84	10/10/1985	30/06/91	achevé
2ème Ligne de crédit BNDT	20	0.00	20	20.00	100%	21/03/88	1/6/1988	16/09/88	30/06/92	achevé
6ème ligne de crédit à la BNDT	60	1.04	58.961	58.96	100%	19/11/97	13/10/98	22/02/99	31/12/02	achevé
7ème ligne de crédit à la BDET	68.517	0.00	68.517	68.52	100%	17/05/00	29/05/00	7/9/2000	31/12/04	achevé
3ème Ligne de crédit BNDT	60	0.00	60	60.00	100%	11/6/1990	31/07/90	26/12/90	31/12/95	achevé
4ème Ligne de crédit BNDT	120	0.00	120	120.00	100%	27/01/92	13/05/92	3/8/1992	31/12/97	achevé
5ème Ligne de crédit BNDT	213.908	50.10	163.811	163.81	100%					achevé
BTEI ligne de crédit I	8	0.00	8	8.00	100%	21/03/88	1/6/1988	21/10/88	31/12/94	achevé
BTEI ligne de crédit II	25	0.097	24.903	24.902	100%	29/08/90	17/06/91	29/08/91	31/12/96	achevé
BTEI ligne de crédit III	20	13.426	6.574	6.573	100%	27/04/94	4/7/1995	29/08/95	31/12/99	achevé
BTEI ligne de crédit IV	33.423	0	33.423	21.469	64%	20/12/02	31/12/2002	1/7/2003	30/04/07	en cours
STUSID ligne de crédit I	10	0.02	9.98	9.997	100%	21/03/88	1/6/1988	21/10/88	31/12/92	achevé
STUSID ligne de crédit II	20	0.154	19.846	19.845	100%	17/06/91	29/08/91	25/03/91	31/12/96	achevé
STUSID ligne de crédit III	20	7.989	12.011	12.01	100%	27/04/94	23/05/95	22/06/95	31/12/99	achevé
4ème ligne de crédit à la BNA	133.692	0	133.692	79.65	60%	28/06/01	15/01/02	6/5/2002	31/12/05	en cours
3ème Ligne de crédit BTKD	20	8.438	11.562	11.561	100%	27/04/94	23/05/95	31/10/96	31/12/99	achevé
1ère Ligne de crédit BTKD	15	0	15	15	100%	21/03/88	1/6/1988	7/11/1988	31/12/92	achevé
4ème Ligne de crédit BTKD	33.423	0	33.423	17.557	53%	13/12/00	2/3/2001	1/8/2001	21/12/05	en cours
Ligne de crédit BTQI	7	0	7	7	100%	21/03/88	1/6/1988	21/10/88	30/06/94	achevé
3ème Ligne de crédit BTQI	20	7.597	12.403	12.402	100%	27/04/94	29/11/94	22/06/95	31/12/98	achevé
Ligne de crédit BH	23.813	0	23.813	18.913	79%	27/02/02	14/03/02	27/08/02	21/12/06	en cours
2 ème Ligne de crédit BH	66.846	0	66.846	38.855	58%	21/07/03	15/09/03	30/09/03	31/12/05	en cours
Ligne de crédit à Ame Bank	16.711	0	16.711	16.771	100%	14/03/02	29/05/02	29/05/02	31/12/04	achevé
Ligne de crédit à la Banque de Tunisie	25.067	0	25.067	25.067	100%	10/7/2002	11/11/2002	22/01/03	31/12/04	achevé
Ligne de crédit à Tunisie Leasing	6.684	0	6.684	6.684	100%	1/8/2003	1/8/2003	1/8/2003	31/12/06	achevé
Sous Total 5	1425.09	89.917	1335.173	1060.504	79%					
6 SOCIAL (5)										
Programme d'appui à l'enseignement secondaire PAESI	31.571	0	31.571	25.987	82%	16/09/98	13/10/98	29/03/99	31/12/05	en cours
Programme d'appui à l'enseignement secondaire PAESII *	50.00	0	50.00		0%	28/09/05			31/12/10	en cours

Renforcement enseignement technique	28.3	0.383	27.917	27.916	100%	14/03/84	11/5/1984	08/51/84	31/12/95	achevé
CHU de Sousse	10	2.686	7.314	7.313	100%	11/12/1981	14/04/82	2/11/1984	31/12/96	achevé
Programme district de Tunis	0.3	0.02	0.28	0.279	100%	3/4/1977	3/4/1978	8/9/1978	31/12/80	achevé
Sous Total 6	120.71	3.089	117.082	61.495	53%					
7 MULTISECTEUR (6)										
Programme d'appui à la compétitivité	96.472	0	96.472	96.472	100%	17/03/99	8/3/1999	1/4/1999	30/06/01	achevé
Programme d'appui à la compétitivité II	180.484	30.08	150.404	150.403	100%	28/12/01	30/11/01	31/12/01	31/12/04	achevé
Programme d'appui à la compétitivité III *	100.000		100.000	0	0%	21/09/05	27/09/05		31/12/07	en cours
Programme ajustement secteur industriel	80	0	80	80	100%	18/08/87	1/9/1987	6/1/1988	30/06/94	achevé
Programme de renforcement des réformes économiques et financières	80	0.007	79.993	79.993	100%	23/02/94	24/02/94	25/11/94	30/06/97	achevé
Programme d'ajustement structurel	75	0	75	75	100%	17/01/89	18/05/89	27/03/90	30/06/94	achevé
Sous Total 7	611.956	30.087	581.869	481.868	83%					
TOTAL GENERAL	3653.187	343.626	3309.561	2488.978	75%					

* projets approuvés après la mission de revue du portefeuille

TUNISIE : LISTE DES OPERATIONS DU GROUPE DE LA BANQUE EN COURS D'EXECUTION AU 30 JUIN 2005

(Montants en millions d'UC)

PROJETS	PRETS BRUTS	ANNULATIONS	PRETS NETS	DECAISSEMENT	% DECAISSEMENT					
	BAD	BAD	BAD	BAD **	BAD *	APPROB	SIGNAT	MIS VIG	CLOTURE	OBS.
1 AGRICULTURE (4)										
Etude PDAl de Kairouan	0.75	0	0.75	0	0%	30/09/04	30/09/04	30/09/04	31/12/05	en cours
Programme de développement intégré de Kasserine	11.33	0	11.33	3.248	29%	11/8/2000	28/02/01	13/06/2001	31/12/06	en cours
Programme de développement intégré du Gabès	11.53	0.00	11.53	3.917	34%	11/8/2000	28/02/01	13/06/2001	31/12/06	en cours
Programme de développement intégré de Gafsa	11.95	0.00	11.95	4.30	36%	11/8/2000	28/02/01	13/06/2001	31/12/06	en cours
Sous Total 1	35.56	0	35.56	11.465	32.93%					
2 INDUSTRIE (1)										
Consolidation de la CPG	23.50	0	23.50	22.24	94.60%	14/12/98	15/12/99	12/4/2000	31/12/05	en cours
Sous Total 2	23.50		23.50	22.24	94.60%					
3 TRANSPORT (4)										
Aménagement du réseau routier classé III	103.41	0	103.41	41.237	39.90%	21/11/01	28/05/02	31/08/2002	31/12/06	en cours
Aménagement du réseau routier classé IV	136.20	0	136.20	0	0%	24/11/04				en cours
Modernisation ferroviaire	24.84	12.409	12.425	12.425	100%	09/06/1999	11/6/1999	23/09/99	31/12/05	en cours
Modernisation ferroviaire II	61.61	0	61.61	0.334	0.54%	17/11/03	1/4/2004	1/4/2004	31/12/08	en cours
Sous Total 3	326.06	12.409	313.651	53.996	17.21%					
4 EQUIPEMENT COLLECTIF (2)										
Projet d'électrification rurale (Electricité VI)	46.815	0	46.815	46.815	100%	9/6/1999	11/6/1999	31/12/99	31/12/05	en cours
Assainissement réseau distribution électricité	61.20	0	61.20	4.90	8.01%	7/12/2003	20/09/04	21/02/05	31/12/08	en cours
Sous Total 4	108.015	0	108.015	51.715	47.88%					
5 FINANCES (5)										
4 ^{ème} ligne de crédit BTEI	34.169	0	34.169	18.725	54.80%	20/12/02	31/12/2002	1/7/2003	30/04/07	en cours
4 ^{ème} Ligne de crédit BTKD	34.169	0	34.169	17.392	50.90%	13/12/00	2/3/2001	1/8/2001	21/12/05	en cours
4 ^{ème} ligne de crédit à la BNA	113.404	0	113.404	67.563	59.58%	28/06/01	15/01/02	6/5/2002	31/12/05	en cours
Ligne de crédit BH	24.345	0	23.345	22.466	92.28%	28/02/02	14/03/02	27/08/02	21/12/06	en cours
2 ^{ème} Ligne de crédit BH	68.339	0	68.339	39.725	58.13%	21/07/03	15/09/03	30/09/03	31/12/05	en cours
Sous Total 5	274.426	0	274.426	165.871	60.44%					
6 SOCIAL (1)										
Programme d'appui à l'enseignement secondaire PAESI	31.30	0	31.30	25.70	82.09%	16/09/98	13/10/98	29/03/99	31/12/05	en cours
Sous Total 6	31.30	0	31.30	25.70	82.09%					
TOTAL GENERAL	798.861	12.409	786.452	388.064	49.34%					

EVALUATION RECAPITULATIVE DE LA PERFORMANCE PAR SECTEUR ET PAR PROJET

<i>SECTEUR/PROJET</i>	<i>Conditions Du prêt</i>	<i>Acquisit. Biens et Services</i>	<i>Perform. Financière</i>	<i>Activités et Réalizations</i>	<i>Impact sur Développement</i>	<i>Evaluation Globale</i>
SECTEUR DE L'AGRICULTURE	2.5	2.5	2.7	2.5	2.6	2.6
1. PDAI Kasserine	2.5	2.5	2.66	2.5	2.7	2.6
2. PDAI Gabès	2.5	2.5	2.66	2.5	2.3	2.5
3. PDAI Gafsa	2.5	2.5	2.66	2.5	2.7	2.6
SECTEUR INDUSTRIE	2.5	2.0	2.8	2.3	3.0	2.5
4. Consolidation CPG	2.5	2.0	2.75	2.33	3.0	2.52
SECTEUR DES TRANSPORTS	2.0	1.8	2.2	1.7	2.5	2.0
5. Aménagement du réseau routier classé III	3.0	2.0	3.0	2.0	3.0	2.6
6. Aménagement du réseau routier classé IV	1.0	N.A	N.A	N.A	3.0	2.0
7. Modernisation ferroviaire	2.0	1.5	1.7	1.0	2.0	1.64
8. Modernisation ferroviaire II	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
SECTEUR DES EQUIPEMENTS COLLECTIFS	2.8	3.0	2.8	2.3	2.3	2.6
9. Projet d'électrification rurale (Electricité VI)	3.0	3.0	2.75	2.66	2.5	2.78
10. Assainissement réseau distribution électricité	2.66	3.0	2.75	2.0	2.0	2.48
SECTEUR FINANCES	2.5	3.0	2.8	2.3	2.8	2.7
11. 4 ^{ème} ligne de crédit BTEI	1.66	3.0	3.0	2.0	3.0	2.53
12. 4 ^{ème} ligne de crédit BTKD	3.0	3.0	2.66	2.0	2.0	2.53
13. 4 ^{ème} ligne de crédit BNA	2.5	3.0	2.66	2.66	3.0	2.76
14. Ligne de crédit BH	3.0	N.A	2.8	2.0	3.0	2.7
15. 2 ^{ème} ligne de crédit BH	2.33	N.A	3.0	3.0	3.0	2.83
SECTEUR SOCIAL	2.3	2.5	2.6	2.8	3.0	2.6
16. Programme d'appui à l'enseignement secondaire	2.33	2.5	2.6	2.8	3.0	2.64
MOYENNE GLOBALE	2.52	2.46	2.68	2.32	2.68	2.53

PDAI KASSERINE

CRITERES DE PERFORMANCE DES PROJETS	
Indicateurs	NOTES
A. Condition du prêt	
Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur	3
Respect des conditions générales	2
Respect des autres conditions	N.A
B. Acquisition des biens et services	
Acquisition de services des consultants	3
Acquisition de biens et travaux	2
C. Performance financière	
Disponibilité de devises	3
Disponibilité de monnaie locale	3
Flux des décaissements	2
Gestion des coûts	
Performance des co-financiers	
D. Activités et réalisations	
Respect du calendrier d'exécution	2
Performance des assistants ou des assistants techniques	2
Performances des entreprises	3
Performance de la direction du projet	3
E. Impact sur le développement	
Probabilité de réalisation des objectifs du projet	3
Probabilité de préservation des avantages au-delà de la phase d'investissement du projet	2
Contribution du projet au renforcement des capacités institutionnelles	3
Taux de rentabilité attendu	
F. Evaluation globale	
A l'heure actuelle	2.6
Evaluation dans le temps	3
Légende :	
3= Hautement satisfaisant	
2= Satisfaisant, quelques problèmes	
1= Peu satisfaisant, la Banque doit suivre de près	
0= Très peu satisfaisant, problèmes graves	

PDAI GABES

CRITERES DE PERFORMANCE DES PROJETS	
Indicateurs	NOTES
A. Condition du prêt	
Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur	3
Respect des conditions générales	2
Respect des autres conditions	N.A
B. Acquisition des biens et services	
Acquisition de services des consultants	3
Acquisition de biens et travaux	2
C. Performance financière	
Disponibilité de devises	3
Disponibilité de monnaie locale	3
Flux des décaissements	2
Gestion des coûts	
Performance des co-financiers	
D. Activités et réalisations	
Respect du calendrier d'exécution	2
Performance des assistants ou des assistants techniques	2
Performances des entreprises	3
Performance de la direction du projet	3
E. Impact sur le développement	
Probabilité de réalisation des objectifs du projet	2
Probabilité de préservation des avantages au-delà de la phase d'investissement du projet	2
Contribution du projet au renforcement des capacités institutionnelles	3
Taux de rentabilité attendu	
F. Evaluation globale	
A l'heure actuelle	2.5
Evaluation dans le temps	3
Légende :	
3= Hautement satisfaisant	
2= Satisfaisant, quelques problèmes	
1= Peu satisfaisant, la Banque doit suivre de près	
0= Très peu satisfaisant, problèmes graves	

PDAI GAFSA

CRITERES DE PERFORMANCE DES PROJETS	
Indicateurs	NOTES
A. Condition du prêt	
Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur	3
Respect des conditions générales	2
Respect des autres conditions	NA
B. Acquisition des biens et services	
Acquisition de services des consultants	3
Acquisition de biens et travaux	2
C. Performance financière	
Disponibilité de devises	3
Disponibilité de monnaie locale	3
Flux des décaissements	2
Gestion des coûts	
Performance des co-financiers	
D. Activités et réalisations	
Respect du calendrier d'exécution	2
Performance des assistants ou des assistants techniques	2
Performances des entreprises	3
Performance de la direction du projet	3
E. Impact sur le développement	
Probabilité de réalisation des objectifs du projet	3
Probabilité de préservation des avantages au-delà de la phase d'investissement du projet	2
Contribution du projet au renforcement des capacités institutionnelles	3
Taux de rentabilité attendu	
F. Evaluation globale	
A l'heure actuelle	2.6
Evaluation dans le temps	3
Légende :	
3= Hautement satisfaisant	
2= Satisfaisant, quelques problèmes	
1= Peu satisfaisant, la Banque doit suivre de près	
0= Très peu satisfaisant, problèmes graves	

CONSOLIDATION DE LA CPG

CRITERES DE PERFORMANCE DES PROJETS	
Indicateurs	Notes
A. Conditions du prêt Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur Respect des conditions générales Respect des autres conditions	2 3
B Acquisition des biens et services Acquisition de services des consultants Acquisition de biens et travaux	N/A 2
C. Performance financière 1. Disponibilité de devises 2. Disponibilité de monnaie locale 3. Flux des décaissements 4. Gestion des coûts 5. Performance des co-financiers	3 3 3 2
D Activités et réalisations Respect du calendrier d'exécution Performance des assistants ou des assistants techniques Performances des entreprises Performance de la direction du projet	1 N/A 3 3
E Impact sur le développement Probabilité de réalisation des objectifs du projet Probabilité de préservation des avantages au-delà de la phase d'investissement du projet Contribution du projet au renforcement des capacités institutionnelles Taux de rentabilité attendu	3 3 3
F Evaluation globale A l'heure actuelle Evolution dans le temps	2,52 2,52
Légende :	3 = Hautement satisfaisant 2 = Satisfaisant, quelques problèmes 1 = Peu satisfaisant, la Banque doit suivre de près 0 = Très peu satisfaisant, problème graves

AMENAGEMENT RESEAU ROUTIER CLASSE III

CRITERES DE PERFORMANCE DES PROJETS	
Indicateurs	NOTES
A. Condition du prêt	
Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur	3
Respect des conditions générales	3
Respect des autres conditions	3
B. Acquisition des biens et services	
Acquisition de services des consultants	2
Acquisition de biens et travaux	2
C. Performance financière	
Disponibilité de devises	3
Disponibilité de monnaie locale	3
Flux des décaissements	3
Gestion des coûts	
Performance des co-financiers	
D. Activités et réalisations	
Respect du calendrier d'exécution	2
Performance des assistants ou des assistants techniques	2
Performances des entreprises	2
Performance de la direction du projet	2
E. Impact sur le développement	
Probabilité de réalisation des objectifs du projet	3
Probabilité de préservation des avantages au-delà de la phase d'investissement du projet	3
Contribution du projet au renforcement des capacités institutionnelles	
Taux de rentabilité attendu	
F. Evaluation globale	
A l'heure actuelle	2.6
Evaluation dans le temps	3
Légende :	
3= Hautement satisfaisant	
2= Satisfaisant, quelques problèmes	
1= Peu satisfaisant, la Banque doit suivre de près	
0= Très peu satisfaisant, problèmes graves	

AMENAGEMENT RESEAU ROUTIER CLASSE IV

CRITERES DE PERFORMANCE DES PROJETS	
Indicateurs	NOTES
A. Condition du prêt Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur Respect des conditions générales Respect des autres conditions	1 1
B. Acquisition des biens et services Acquisition de services des consultants Acquisition de biens et travaux	N.A
C. Performance financière Disponibilité de devises Disponibilité de monnaie locale Flux des décaissements Gestion des coûts Performance des co-financiers	N.A
D. Activités et réalisations Respect du calendrier d'exécution Performance des assistants ou des assistants techniques Performances des entreprises Performance de la direction du projet	N.A
E. Impact sur le développement Probabilité de réalisation des objectifs du projet Probabilité de préservation des avantages au-delà de la phase d'investissement du projet Contribution du projet au renforcement des capacités institutionnelles Taux de rentabilité attendu	3
F. Evaluation globale A l'heure actuelle Evaluation dans le temps	2 2.5
Légende : 3= Hautement satisfaisant 2= Satisfaisant, quelques problèmes 1= Peu satisfaisant, la Banque doit suivre de près 0= Très peu satisfaisant, problèmes graves	

MODERNISATION FERROVIAIRE

CRITERES DE PERFORMANCE DES PROJETS	
Indicateurs	NOTES
A. Condition du prêt	
Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur	3
Respect des conditions générales	2
Respect des autres conditions	1
B. Acquisition des biens et services	
Acquisition de services des consultants	2
Acquisition de biens et travaux	1
C. Performance financière	
Disponibilité de devises	2
Disponibilité de monnaie locale	2
Flux des décaissements	1
Gestion des coûts	
Performance des co-financiers	
D. Activités et réalisations	
Respect du calendrier d'exécution	0
Performance des assistants ou des assistants techniques	
Performances des entreprises	2
Performance de la direction du projet	
E. Impact sur le développement	
Probabilité de réalisation des objectifs du projet	2
Probabilité de préservation des avantages au-delà de la phase d'investissement du projet	2
Contribution du projet au renforcement des capacités institutionnelles	
Taux de rentabilité attendu	
F. Evaluation globale	
A l'heure actuelle	1.64
Evaluation dans le temps	2
Légende :	
3= Hautement satisfaisant	
2= Satisfaisant, quelques problèmes	
1= Peu satisfaisant, la Banque doit suivre de près	
0= Très peu satisfaisant, problèmes graves	

MODERNISATION FERROVIAIRE II

CRITERES DE PERFORMANCE DES PROJETS	
Indicateurs	NOTES
A. Condition du prêt	
Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur	2
Respect des conditions générales	2
Respect des autres conditions	2
B. Acquisition des biens et services	
Acquisition de services des consultants	2
Acquisition de biens et travaux	2
C. Performance financière	
Disponibilité de devises	2
Disponibilité de monnaie locale	2
Flux des décaissements	2
Gestion des coûts	
Performance des co-financiers	
D. Activités et réalisations	
Respect du calendrier d'exécution	2
Performance des assistants ou des assistants techniques	2
Performances des entreprises	2
Performance de la direction du projet	2
E. Impact sur le développement	
Probabilité de réalisation des objectifs du projet	2
Probabilité de préservation des avantages au-delà de la phase d'investissement du projet	2
Contribution du projet au renforcement des capacités institutionnelles	2
Taux de rentabilité attendu	
F. Evaluation globale	
A l'heure actuelle	2
Evaluation dans le temps	2.5
Légende :	
3 = Hautement satisfaisant	
2 = Satisfaisant, quelques problèmes	
1 = Peu satisfaisant, la Banque doit suivre de près	
0 = Très peu satisfaisant, problèmes graves	

PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE (ELECTRICITE VI)

CRITERES DE PERFORMANCE DES PROJETS		
Indicateurs		Notes
A.	Condition du prêt	
1.	Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur	3
2.	Respect des conditions générales	3
3.	Respect des autres conditions	3
B	Acquisition des biens et services	
	Acquisition de services des consultants	N.A.
	Acquisition de biens et travaux	3
C.	Performance financière	
1.	Disponibilité de devises	3
2.	Disponibilité de monnaie locale	3
3.	Flux des décaissements	2
4.	Gestion des coûts	3
5.	Performance des co-financiers	N.A.
D	Activités et réalisations	
1.	Respect du calendrier d'exécution	2
2.	Performance des assistants ou des assistants techniques	N.A.
3.	Performances des entreprises	3
4.	Performance de la direction du projet	3
E	Impact sur le développement	
1.	Probabilité de réalisation des objectifs du projet	3
2.	Probabilité de préservation des avantages au-delà de la phase d'investissement du projet	3
3.	Contribution du projet au renforcement des capacités institutionnelles	2
4.	Taux de rentabilité attendu	2
F	Evaluation globale	
1.	A l'heure actuelle	2,78
2.	Evolution dans le temps	3
Légende :	3 = Hautement satisfaisant	
	2 = Satisfaisant, quelques problèmes	
	1 = Peu satisfaisant, la Banque doit suivre de près	
	0 = Très peu satisfaisant, problème graves	

**PROJET D'ASSAINISSEMENT DES RESEAUX DE DISTRIBUTION
D'ELECTRICITE (ELECTRICITE VII)**

CRITERES DE PERFORMANCE DES PROJETS		
Indicateurs		Notes
A. Condition du prêt		
1. Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur		3
2. Respect des conditions générales		2
3. Respect des autres conditions		3
B Acquisition des biens et services		
1. Acquisition de services des consultants		N.A.
Acquisition des biens et travaux		3
C. Performance financière		
1. Disponibilité de devises		3
2. Disponibilité de monnaie locale		3
3. Flux des décaissements		3
4. Gestion des coûts		2
5. Performance des co-financiers		N.A.
D Activités et réalisations		
1. Respect du calendrier d'exécution		2
2. Performance des assistants ou des assistants techniques		N.A.
3. Performances des entreprises		2
4. Performance de la direction du projet		2
E Impact sur le développement		
1. Probabilité de réalisation des objectifs du projet		2
2. Probabilité de préservation des avantages au-delà de la phase d'investissement du projet		2
3. Contribution du projet au renforcement des capacités institutionnelles		2
4. Taux de rentabilité attendu		2
F Evaluation globale		
1. A l'heure actuelle		2,48
2. Evolution dans le temps		3
Légende :	3 = Hautement satisfaisant 2 = Satisfaisant, quelques problèmes 1 = Peu satisfaisant, la Banque doit suivre de près 0 = Très peu satisfaisant, problème graves	

QUATRIEME LIGNE DE CREDIT A LA BTEI

CRITERES DE PERFORMANCE DES PROJETS		
Indicateurs		Notes
A. Conditions du prêt		
Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur		1
Respect des conditions générales		2
Respect des autres conditions		2
B Acquisition des biens et services		
Acquisition de services des consultants		N/A
Acquisition de biens et travaux		3
C. Performance financière		
1. Disponibilité de devises		3
2. Disponibilité de monnaie locale		3
3. Flux des décaissements		3
4. Gestion des coûts		NA
5. Performance des co-financiers		NA
D Activités et réalisations		
Respect du calendrier d'exécution		NA
Performance des assistants ou des assistants techniques		NA
Performances des entreprises		NA
Performance de la direction du projet		2
E Impact sur le développement		
Probabilité de réalisation des objectifs du projet		3
Probabilité de préservation des avantages au-delà de la phase d'investissement du projet		3
Contribution du projet au renforcement des capacités institutionnelles		3
Taux de rentabilité attendu		NA
F Evaluation globale		
A l'heure actuelle		2.53
Evolution dans le temps		3.0
Légende :	3 = Hautement satisfaisant 2 = Satisfaisant, quelques problèmes 1 = Peu satisfaisant, la Banque doit suivre de près 0 = Très peu satisfaisant, problème graves	

QUATRIEME LIGNE DE CREDIT A LA BTKD

CRITERES DE PERFORMANCE DES PROJETS	
Indicateurs	Notes
A. Conditions du prêt	
Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur	3
Respect des conditions générales	3
Respect des autres conditions	3
B Acquisition des biens et services	
Acquisition de services des consultants	N/A
Acquisition de biens et travaux	3
C. Performance financière	
1. Disponibilité de devises	3
2. Disponibilité de monnaie locale	3
3. Flux des décaissements	2
4. Gestion des coûts	NA
5. Performance des co-financiers	NA
D Activités et réalisations	
Respect du calendrier d'exécution	NA
Performance des assistants ou des assistants techniques	NA
Performances des entreprises	NA
Performance de la direction du projet	2
E Impact sur le développement	
Probabilité de réalisation des objectifs du projet	2
Probabilité de préservation des avantages au-delà de la phase d'investissement du projet	2
Contribution du projet au renforcement des capacités institutionnelles	2
Taux de rentabilité attendu	NA
F Evaluation globale	
A l'heure actuelle	2.53
Evolution dans le temps	3.0
Légende :	
3 =	Hautement satisfaisant
2 =	Satisfaisant, quelques problèmes
1 =	Peu satisfaisant, la Banque doit suivre de près
0 =	Très peu satisfaisant, problème graves

QUATRIEME LIGNE DE CREDIT A LA BNA

CRITERES DE PERFORMANCE DES PROJETS	
Indicateurs	Notes
Condition du prêt	
Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur	3
Respect des conditions générales	2
Respect des autres conditions	
B Acquisition des biens et services	
Acquisition de services des consultants	3
Acquisition de biens et travaux	3
C. Performance financière	
Disponibilité de devises	3
Disponibilité de monnaie locale	3
3. Flux des décaissements	2
Gestion des coûts	
Performance des co-financiers	
D Activités et réalisations	
Respect du calendrier d'exécution	2
Performance des assistants ou des assistants techniques	
Performances des entreprises	3
Performance de la direction du projet	3
E Impact sur le développement	
Probabilité de réalisation des objectifs du projet	3
Probabilité de préservation des avantages au-delà de la phase d'investissement du projet	3
Contribution du projet au renforcement des capacités institutionnelles	3
Taux de rentabilité attendu	
F Evaluation globale	
A l'heure actuelle	2.76
Evolution dans le temps	3
Légende :	
3 =	Hautement satisfaisant
2 =	Satisfaisant, quelques problèmes
1 =	Peu satisfaisant, la Banque doit suivre de près
0 =	Très peu satisfaisant, problème graves

LIGNE DE CREDIT A LA BH

CRITERES DE PERFORMANCE DES PROJETS	
Indicateurs	Notes
A. Conditions du prêt	
Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur	3
Respect des conditions générales	3
Respect des autres conditions	3
B Acquisition des biens et services	
Acquisition de services des consultants	N/A
Acquisition de biens et travaux	N/A
C. Performance financière	
1. Disponibilité de devises	3
2. Disponibilité de monnaie locale	3
3. Flux des décaissements	2
4. Gestion des coûts	3
5. Performance des co-financiers	3
D Activités et réalisations	
Respect du calendrier d'exécution	2
Performance des assistants ou des assistants techniques	N/A
Performances des entreprises	N/A
Performance de la direction du projet	2
E Impact sur le développement	
Probabilité de réalisation des objectifs du projet	3
Probabilité de préservation des avantages au-delà de la phase d'investissement du projet	3
Contribution du projet au renforcement des capacités institutionnelles	3
Taux de rentabilité attendu	N/A
F Evaluation globale	
A l'heure actuelle	2,7
Evolution dans le temps	3,0
Légende :	
3 =	Hautement satisfaisant
2 =	Satisfaisant, quelques problèmes
1 =	Peu satisfaisant, la Banque doit suivre de près
0 =	Très peu satisfaisant, problème graves

DEUXIEME LIGNE DE CREDIT A LA BH

CRITERES DE PERFORMANCE DES PROJETS	
Indicateurs	Notes
A. Conditions du prêt	
Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur	3
Respect des conditions générales	2
Respect des autres conditions	2
B Acquisition des biens et services	
Acquisition de services des consultants	N/A
Acquisition de biens et travaux	N/A
C. Performance financière	
1. Disponibilité de devises	3
2. Disponibilité de monnaie locale	3
3. Flux des décaissements	3
4. Gestion des coûts	3
5. Performance des co-financiers	3
D Activités et réalisations	
Respect du calendrier d'exécution	3
Performance des assistants ou des assistants techniques	N/A
Performances des entreprises	N/A
Performance de la direction du projet	3
E Impact sur le développement	
Probabilité de réalisation des objectifs du projet	3
Probabilité de préservation des avantages au-delà de la phase d'investissement du projet	3
Contribution du projet au renforcement des capacités institutionnelles	3
Taux de rentabilité attendu	N/A
F Evaluation globale	
A l'heure actuelle	2,83
Evolution dans le temps	2,83
Légende :	
3 =	Hautement satisfaisant
2 =	Satisfaisant, quelques problèmes
1 =	Peu satisfaisant, la Banque doit suivre de près
0 =	Très peu satisfaisant, problème graves

PROJET APPUI A L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (PAES)

CRITERES DE PERFORMANCE DES PROJETS		
Indicateurs		Notes
Condition du prêt		
1.	Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur	2
2.	Respect des conditions générales	3
3.	Respect des autres conditions	2
B	Acquisition des biens et services	
1.	Acquisition de services des consultants	3
2.	Acquisition de biens et travaux	2
C.	Performance financière	
1.	Disponibilité de devises	3
2.	Disponibilité de monnaie locale	3
3.	Flux des décaissements	2
4.	Gestion des coûts	
5.	Performance des co-financiers	
D	Activités et réalisations	
1.	Respect du calendrier d'exécution	2
2.	Performance des assistants ou des assistants techniques	3
3.	Performances des entreprises	3
4.	Performance de la direction du projet	3
E	Impact sur le développement	
1.	Probabilité de réalisation des objectifs du projet	3
	Probabilité de préservation des avantages au-delà de la phase d'investissement du projet	3
3.	Contribution du projet au renforcement des capacités institutionnelles	3
4.	Taux de rentabilité attendu	
F	Evaluation globale	
1.	A l'heure actuelle	2.64
2.	Evolution dans le temps	2.64
Légende :	3 = Hautement satisfaisant 2 = Satisfaisant, quelques problèmes 1 = Peu satisfaisant, la Banque doit suivre de près 0 = Très peu satisfaisant, problème graves	

INDICATEURS DE PERFORMANCES

INDICATEURS	31/07/2002	30/06/2005
Portefeuille global		
Nombres de projets	83	90
Engagements nets (millions UC)	2.621,88	3.088,98
Décaissements (millions UC)	1.924,24	2.478,72
Taux de décaissement	74,42%	80,24%
Nombre projets à problème	0	1*
Projets en cours		
Nombre de projets actifs	21	16
Engagements nets (millions UC)	910,05	786,45
Taux de décaissement	40,83%	49,39%
Moyenne d'âge des projets	3 ans	3,6 ans
Note de performance	2,41	2,53

* des actions ont été prises et le projet est finalisé

TUNISIE : MATRICE D' ACTIONS POUR L' AMELIORATION DE LA PERFORMANCE DU PROTEFEUILLE

	Problèmes rencontrés	Actions mises en oeuvre	Actions requises	Indicateur	Date
	<u>Problèmes génériques</u>				
	Difficulté du MDCI à bien coordonner le programme de missions.	Renforcement de la communication avec le MDCI	Le MDCI doit être systématiquement ampliatrice des correspondances aux agences d'exécution	MDCI informé de toutes les missions en Tunisie	Dès juillet 2005
	Lenteurs dans l'exécution des projets	Renforcement de la communication avec les agences d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> - Ateliers de formation en direction des nouvelles agences sur les règles de procédures de la Banque ; - Préparation d'un manuel de procédures administratives, comptables et financières pour les projets les plus complexes 	Nombre d'ateliers/ formations effectués Nombre de manuels préparés	2006 2006
	<u>Problèmes spécifiques</u>				
PAES	Maintenance des bâtiments	Sensibilisation des autorités	S'assurer que la Gouvernement a pris des mesures pour assurer la maintenance des bâtiments construits	Mesures prises	2006
PDAI (Gafsa, Gabès et Kasserine)	Difficulté dans la mise en oeuvre de l'approche participative		Renforcement des effectifs et pluridisciplinarité des équipes de supervision	Composition des missions de supervision	2006

TUNISIE : MATRICE DES PROBLEMES COMMUNS DU PORTEFEUILLE

THEMES TRAITES	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Non respect des règles de procédures d'acquisition					X		X									
Non transmission de rapports d'avancement										X						
Retard dans la transmission des rapports d'audit											X					
Problèmes de gestion approche participative	X	X	X													
Faible capacité de l'agence d'exécution							X									
Retard dans l'exécution physique						X	X									
Retard dans la mise en vigueur						X										

1 : PDAI de Gabès ; 2 : PDAI de Gafsa ; 3 : PDAI de Kasserine ; 4 : Consolidation de la CPG; 5 : Aménagement des routes du réseau classé III; 6 : Aménagement des routes du réseau classé IV ; 7 : Modernisation ferroviaire; 8 : Modernisation ferroviaire II; 9 : Electricité VI ; 10 : Assainissement réseau de distribution électricité ; 11 : Quatrième ligne de crédit à la BTEI ; 12 : Quatrième ligne de crédit à la BTKD ; 13 : Quatrième ligne de crédit à la BNA ; 14 : Ligne de crédit à la Banque de l'Habitat ; 15 : Ligne de crédit à la Banque de l'Habitat II ; 16 : Appui Ens. Supérieur ;

TUNISIE : MATRICE DES QUESTIONS TRANSVERSALES COUVERTES PAR LE PORTEFEUILLE

QUESTIONS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Environnement	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Questions de genre	X	X	X		X	X	X	X	X	X						X
Lutte contre la pauvreté	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Population																
Intégration régionale																
Approche participative	X	X	X													
Questions sociales	X	X	X													
Micro crédit																

1 : PDAI de Gabès ; **2** : PDAI de Gafsa ; **3** : PDAI de Kasserine ; **4** : Consolidation de la CPG; **5** : Aménagement des routes du réseau classé III; **6** : Aménagement des routes du réseau classé IV ; **7** : Modernisation ferroviaire; **8** : Modernisation ferroviaire II; **9** : Electricité VI ; **10** : Assainissement réseau de distribution électricité ; **11** : Quatrième ligne de crédit à la BTEI ; **12** : Quatrième ligne de crédit à la BTKD ; **13** : Quatrième ligne de crédit à la BNA ; **14** : Ligne de crédit à la Banque de l'Habitat ; **15** : Ligne de crédit à la Banque de l'Habitat II ; **16** : Appui Ens. Supérieur ;